



PROCES VERBAL DE LA SEANCE
COMITE SYNDICAL DU 9 MARS 2026

Salle Polyvalente - MAISON ROUGE

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le 21/05/2026
ID : 077-200087021-20260518-2026_DCS_015B-DE

Date de convocation : 03 mars 2026

Nombre de délégués en exercice : 132

Nombre de délégués présents : 85

Nombre de suffrages : 85

L'an deux mil vingt-six le neuf mars, à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente de la Commune de Maison Rouge (77370), sous la Présidence de Mme Claire CRAPART, Présidente

Présents :

Communauté de Communes des deux Morin :

BEAUJEAN Serge, titulaire – CASSAGNE Philippe, titulaire – CHERON Emmanuel, titulaire – CLAY Déborah, titulaire – DE VESTELE Philippe, titulaire – EUGENE Jean-Baptiste, titulaire – GILBIN Catherine, titulaire – GUIGNIER Marie-France, titulaire – JORAND Michel, titulaire – LEGRAND Michel, titulaire – LUQUOT Gil, titulaire – MICHELOT Bernard, titulaire – PAIX Josiane, titulaire – PHILIPPE Jean-Marie, titulaire – RAHAULT Sébastien, titulaire – TALFUMIER Daniel, titulaire – THOMINET Nicolas, titulaire – VAN DER SCHUEREN James, titulaire – GOBINOT José, suppléant – VANCOILLIE Jacky, suppléant –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

CALUCH Laurent, titulaire – DUBECQ Dominique, titulaire – FARIVAR Parastou, titulaire – HIERNARD Thierry, titulaire – HUBERT Joël, titulaire – BERTHEAU Florence, suppléante – BOUCHASSON Dominique, suppléant – CHARPIGNON Alain, suppléant – JACQUEMINET Joël, suppléant –

Communauté de Communes du Provinois :

AGNUS Didier, titulaire – BAALI CHERIF Cherifa, titulaire – BLANCHARD Flavien, titulaire – BOULET Christine, titulaire – BOULLOT Alain, titulaire – BOURDON Louis, titulaire – CANAPI Marie-Pierre, titulaire – CAUMARTIN Pierre, titulaire – CRAPART Claire, titulaire – DAVY Jérôme, titulaire – de BISSCHOP Bertrand, titulaire – de MEULENAERE Alexandre, titulaire – FABRE Dominique, titulaire – LEBAT Patrick, titulaire – MAZZUCHELLI Olivier, titulaire – PANNIER Michèle, titulaire – PELLICIARI Bruno, titulaire – PERNEL Fabien, titulaire – PERRIN Catherine, titulaire – SIMONY Jacques, titulaire – BELLACHE Chantal, suppléante – GRYPONPREZ Jean, suppléant – MARTIN Josiane, suppléante – PETROFFE Frédérique, suppléante –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CHAINEAU Francis, titulaire – CHAPLOT Jean-Luc, titulaire – DELETTRE Isabelle, titulaire – FLAMEY Francis, titulaire – FORET Sylvie, titulaire – FORGET Michel, titulaire – GAUCHER Olivier, titulaire – GAY Colette, titulaire – GIMENO Isabelle, titulaire – KLEINRICHERT Patrice, titulaire – LAMOTTE Xavier, titulaire – LEGENDRE Isabelle, titulaire – LEMORE Christine, titulaire – LUCE Laure, titulaire – MARTIN José, titulaire – PODOROJNIY Anastasia, titulaire – RAY Daniel, titulaire – REMBLIER Stéphane, titulaire – ROUSSEL Véronique, titulaire – SAINT-CENE Christine, titulaire – SAUNIER Denis, titulaire – SIMON Dominique, titulaire – TALBOURDET Dominique, titulaire – TAUSTE Pedro, titulaire – VERRIER Didier, titulaire – BALLAGUET Jean-Pierre, suppléant – CARELLA Cyril, suppléant – CHAUMONT Jacques, suppléant – FABRY Marc, suppléant – MAINFROY Marie-Christine, suppléante – MARTINEZ Jean-Pierre, suppléant –

Commune de Vieux Champagne :

MEDJANI Nadia, titulaire –

Commune de Vanville : -

Commune de Saint Just en Brie : -

Excusés :

Communauté de Communes des deux Morin :

BERTHOMIER Gérard – BONTOUR Thierry – CHAMPENOIS Christian – FRISSON Thierry – MONBEIG Pierre-Dominique – PRON Philippe –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

BRODARD Yves – CARLIER Dominique – DOMARD Muriel – GOBARD Éric – GUILLETTE Christine – LEMAIRE Ingrid – VAN LANDEGHEM Jean-Marie – VITTI Jean-Charles –

Communauté de Communes du Provinois :

ARTHUR Olivier – BACHELET Stéphane – BANNE Pascal – BONICI Claude – BONTOUR Alain – CHARPENTIER Cécile – CLAUSS Georges – FASSELER Philippe – HOTIN LETANG Julie – LEFEVRE Christophe – MILLET Jérôme –

NAVARETTE Antonio – PERRINO Fabien – VICQUENAUULT Nadège - VOISEMBERT Pierre

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CARRASCO Alain – de ROUX Julie – DORMION Jean-Claude – FASSIER Delphine – JAMBUT Gérard – JOUNIAUX Olivier – MENARD Sophie – POULAIN Michel – THIENARD Gérard –

Commune de Vieux Champagne : -

Commune de Vanvillé :

LABATUT Jean-Luc –

Commune de Saint Just en Brie :

Absents :

Communauté de Communes des deux Morin :

DELARUE Francis – DERVIN José - DESSOLES Mélina – LEGROS Lionel – OUVRE Michel – PEIGNOT Pierre – THIEBLEMONT Gilles –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

COIBION Frédéric – ESCULIER Dorys – GELSUMINI Patrick – SALA Patrick –

Communauté de Communes du Provinois :

COGNYL Gérard – GALAND Yvette – MARCHAND François – PIERRU Hugo -

Communauté de Communes du Bassée Montois :

FLON Martine – LABONNE Bernard – LAWSON Latevi – LETERRIER Carine – PATUREAU Pascal – QUÉRÉ Catherine – SIVANNE Evelyne – VILLIERS Nadine –

Commune de Vieux Champagne : -

Commune de Vanvillé : -

Commune de Saint Just en Brie :

MAROT Aymeric –

Pouvoirs : -

Etaient invités : B. CARRÉ, C. BOURILLON, A. DELALOT, M. MOUMAS

Secrétaire de Séance : Véronique ROUSSEL



Approbation PV séance du lundi 26 janvier 2026 à Maison Rouge

Le procès-verbal de la réunion, du lundi 26 janvier 2026 à Maison Rouge a été transmis à chacun des membres du Comité syndical par voie électronique avec les convocations pour la présente séance

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical à l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE le procès-verbal de la séance du lundi 15 décembre 2025 qui n'appelle aucune observation



RAPPORTS

Rapport égalité femmes hommes

Le rapport égalité femmes hommes a été transmis à chacun des membres du Comité syndical par voie électronique et présenté lors de la séance.

Les données nous montrent qu'il n'existe pas d'inégalité significative entre les femmes et les hommes au sein du Syndicat.

Aucune comparaison n'est possible car il n'y a pas d'agent avec un poste
ancienneté équivalent au sein du Syndicat.

Le comité syndical,

PREND ACTE du rapport annuel sur la situation du Syndicat en matière d'égalité entre les femmes et les hommes pour l'année 2025.

Présentation Power point : Diapositives 3 à 17

Rapport développement durable

Le rapport sur le développement durable a été transmis à chacun des membres du comité syndical par voie électronique.

Aucune remarque n'ayant été faite suite à l'envoi du rapport, la Présidente demande à l'assemblée de prendre acte de celui-ci.

Le comité syndical, entendu les explications de la Présidente,

PREND ACTE du rapport Développement Durable 2025.

Présentation Power point : Diapositives 18 et 19

DELIBERATIONS

Indemnisation Sinistres

Vu la franchise de 1000€ de l'assurance en cas de sinistre

Vu la demande du centre des finances publiques

Vu le nécessité de rembourser des abonnés suite à des sinistres dans les cas suivants :

- Dégâts sur chauffe-eau ou groupe de sécurité suite à surpression
- Crevaisson du fait de la dégradation de la chaussée suite à travaux
- Petit sinistre suite à des fuites compteurs

Il est proposé de prendre une délibération générale autorisant le remboursement de ces frais lors de sinistre < à 1000€ et ne pas faire intervenir l'assurance

Le comité syndical, après avoir délibéré à l'

ADOpte à l'unanimité la possibilité de rembourser les abonnés suite à des sinistres lorsque la responsabilité du syndicat est engagée.

Présentation Power point : Diapositive 21

Stratégie de sobriété en Eau

Le Plan Eau fixe au niveau national des objectifs de réduction de prélèvements sur la ressource en eau et donc une diminution des prélèvements de 14% à l'horizon 2030

L'Agence de l'eau formalise dans son 12e programme 2025-2030 cette démarche de sobriété visant à la réduction des prélèvements

Ainsi l'AESN a demandé que soit formulée dans le cadre d'une délibération l'intention à la sobriété de la part du syndicat.

Le Syndicat dans la délibération 2025-007 du 27/01/2025 a fixé les trois grands axes suivants :

- Amélioration de la performance des réseaux
- Apporter un service de gestion de la consommation en eau aux Collectivités et éventuellement aux Gros Consommateurs
- Sensibiliser et communiquer avec nos usagers

Le syndicat doit maintenant définir une stratégie de sobriété autour de ces axes. Certaines actions pourront être financées par l'AESN.

Les propositions d'actions sur les différents axes seront présentées lors du comité.

AXE 1 - Amélioration de la performance des réseaux

- Sectorisation du réseau avec télégestion
- Installation de loggers fixes dans les communes permettant la recherche de fuites au quotidien
- Recherche des branchements sans comptage (réserve incendie, bouche de lavage, etc.)
- Etude pour l'optimisation des pertes en eau de service dans les usines de traitement
- Renouvellement canalisations 1,5% par an
- Mise en place de borne Monéca pour éviter les prises sur poteau incendie sans comptage des différentes sociétés

AXE 2 - Apporter un service de gestion de la consommation en eau aux Collectivités et éventuellement aux gros consommateurs

- Mise en place de compteurs télérelevés pour l'ensemble des collectivités
- Etude sur l'uniformisation de la tarification sur l'ensemble du territoire
- Organisation de réunions locales de l'eau sur le thème de la sobriété
- Définition « Gros Consommateurs » : sensibilisation et accompagnement à la sobriété (flyers, etc.)

AXE 3 - Sensibiliser et communiquer avec nos usagers

- Mise en place d'une double facturation au réel - radio relève
- Diffusion de bulletin annuel sur la sobriété lors de la facturation
- Participation à différents forums sur la préservation de la ressource et la sobriété

Considérant que le 12e programme de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (2023 2027) met en évidence l'urgence de mettre en place des démarches de sobriété en eau, afin de réduire la pression sur les ressources et de garantir leur pérennité ;

Considérant que l'eau constitue une ressource essentielle mais limitée, et que sa gestion doit répondre aux exigences environnementales actuelles, en particulier dans un contexte de changements climatiques qui accentuent les phénomènes de sécheresse et de raréfaction des ressources en eau ;

Considérant que ce programme préconise, pour les collectivités, l'adoption de stratégies visant à la réduction de la consommation d'eau, tant dans le secteur public que privé, avec un accent particulier sur la gestion de l'eau dans les espaces publics, l'agriculture et l'industrie ;

Considérant que le syndicat S2e77 souhaite s'engager activement dans cette démarche pour répondre aux défis environnementaux et aux objectifs fixés par l'Agence de l'Eau, tout en garantissant un service public de l'eau de qualité.

Vu la délibération 2025-007 d'intention de sobriété

Vu la présentation des différents axes

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le comité syndical :

DECIDE

- d'adopter la stratégie de sobriété en eau
- de mettre en œuvre des actions concrètes en cohérence avec des objectifs du 12ème programme de l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- d'intégrer la démarche de sobriété en eau dans les projets d'aménagement du territoire
- de charger la Présidente de l'exécution de la présente délibération.

Présentation Power point : Diapositives 22 à 26



Convention subventionnement AQUI' Brie

Dans le cadre du Contrat de Territoire Eau et Climat Est Seine et Marnais, porté par le S2e77, AQUI' Brie met en œuvre des actions de suivi de la qualité de l'eau et notamment la protection de la qualité des captages de Champigny

Considérant l'action conjointe et partagée d'AQUI' Brie et du S2e77, une première convention a été signée le 1er mars 2021 pour la période 2021-2025 cadrant les modalités de versement de la subvention soutenant l'animation d'actions de suivi de la qualité de l'eau que conduit AQUI' Brie à l'échelle du territoire du S2e77.

AQUI' Brie souhaite, dans le cadre de ses statuts et du nouveau Contrat de Territoire Champigny, dont le S2e77 est signataire, maintenir son action dans la mise en œuvre du plan d'actions de protection des captages du S2e77.

Le S2e77 souhaite continuer à soutenir l'association et la reconnaît comme un partenaire privilégié sur son territoire et celui des Aires d'Alimentation de ses captages et soutient les projets de l'association.

Considérant en outre les objectifs que le S2e77 s'est fixés en matière de politique de l'eau et notamment d'animation de plans d'actions de protection de ses captages dans le cadre du Contrat de Territoire Eau et Climat « Protection des ressources en eau de l'est seine-et-marnais »

Il est proposé de signer une nouvelle convention de subventionnement avec AQUI' Brie sur la période 2026-2031

La convention a donc pour objet de fixer les modalités du versement par le S2e77 d'une subvention à AQUI' Brie pour la réalisation de ce projet.

Le coût total éligible du projet sur la durée de convention est évalué à 186 530 €.

Cette dépense sera subventionnée par l'agence de l'eau dans le cadre du CTEC

Vu les explications, le comité syndical

APPROUVE la participation du syndicat au contrat de territoire Champigny 2026-2031

AUTORISE la présidente à signer la convention de subventionnement 2026-2031 avec AQUI'Brie pour un montant global de 186 530 €

Présentation Power point : Diapositive 27

BUDGETS

Budget Primitif 2026 – Régie SNE77

Les orientations budgétaires fixées lors du DOB 2026 du précédent comité visaient à maintenir les prix actuels de la régie et à une maîtrise des charges.

Au vu des réalisations en dépenses sur 2025 et des volumes vendus, il est proposé aux membres du Comité Syndical un projet de budget primitif pour l'exercice 2026 selon le détail fourni en annexe et le résumé ci-dessous.

Ce budget ne tient pas compte des résultats de l'exercice 2025 et des restes à réaliser de l'exercice 2025.

Les différentes pièces du projet du budget ont été adressées aux différents délégués en amont du comité syndical

- Présentation détaillée
- Présentation simplifiée

Le budget primitif 2026 est présenté sans reprise des résultats au 31/12/2025 et sans restes à réaliser comme résumé ci-après :

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
		BP 2026		BP 2026
011	Charges à caractère général	4 117 800	002	Résultat d'exploitation reporté
012	Charges de personnel	2 080 000	013	Atténuations de charges
014	Atténuations de produits	1 070 000	042	Opérations d'ordre entre sections
022	dépenses imprévus			vente d'eau
023	Virement à la section invest.		70	Ventes de produits fabriqués,
042	Opérations d'ordre entre sections	320 000	74	Subvention exploitation
65	Autres charges de gestion courante	40 000	75	Produit gestion courante
66	Charges financières	1 300	76	Produits financiers
67	Charges exceptionnelles	10 000	77	Produits exceptionnels
68	dotation aux Provisions	54 000	78	Reprises / Provisions
	TOTAL DEPENSES	7 693 100		TOTAL RECETTES
				7 693 100

INVESTISSEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
		BP 2026		BP 2026
001	Solde d'exécution de la SI reporté		001	Solde d'exécution de la SI reporté
040	Opérations d'ordre de transfert entr	-	021	Virement à la section fonctionnement.
			040	Opérations d'ordre de transfert entre sections
13	Subventions d'investissement		1068	Reserves- affectation resultat
16	Emprunts et dettes assimilées	16 500	16	emprunt (pour ajustement budget)
20	Immobilisation incorporelles	5 000	13	subvention
21	Immobilisations corporelles	430 000		
27	depot et cautionnement			
	TOTAL DEPENSES	451 500		TOTAL RECETTES
				451 500

Vu la présentation du Budget primitif 2026

Le comité syndical, après avoir délibéré,

ADOPTE à l'unanimité

Le Budget Primitif 2026 de la régie SNE 77 équilibré en dépenses et recettes aux sommes de

- Section de fonctionnement : 7 693 100 €
- Section d'investissement : 451 500 €

Soit un budget global de : 8 144 600 €

Présentation Power point : Diapositives 28 à 39

Budget Primitif 2026 – Syndicat S2e77

Les différentes pièces du projet du budget ont été adressées aux différents délégués en amont du comité syndical

- Présentation détaillée
- Présentation par zone
- Présentation simplifiée

Il a été proposé de voter le budget primitif 2026 sans reprise des résultats au 31/12/2025 et sans restes à réaliser comme résumé ci-après :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	BP 2026			BP 2026	
011	Charges à caractère général	2 447 983	002	Résultat d'exploitation reporté	
012	Charges de personnel	950 000	013	Atténuations de charges	19 400
014	Atténuations de produits	-00	042	Amortissement des subventions	1 721 400
022	dépenses imprévus				
023	Virement à la section invest.	6 739 950	70	Ventes de produits fabriqués,	13 487 403
042	Amortissements des biens	4 754 450	74	Subvention exploitation	542 180
65	Autres charges de gestion courant	289 000	75	Produit gestion courante	6 000
66	Charges financières	600 000	76	Produits financiers	0
67	Charges exceptionnelles	25 000	77	Produits exceptionnels	10 000
68	dot aux provisions	80 000	78	reprise provision	100 000
TOTAL DEPENSES		15 886 383	TOTAL RECETTES		15 886 383
		-00			6 739 950

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	BP 2026			BP 2026	
001	Solde d'exécution de la SI reporté	0	001	Solde d'exécution de la SI reporté	
040	Amortissement des subventions	1 721 400	021	Virement à la section fonctionne	6 739 950
10	autres réserves	0	040	Amortissements des biens	4 754 450
041	opération patrimoniale	300 000	041	opération patrimoniale	300 000
16	Emprunts et dettes assimilées	1 769 000	10	Reserves- affectation resultat	0
20	Immobilisation incorporelles	230 500	13	subvention	663 400
21	Immobilisations corporelles	1 568 500	16	emprunt (pour équilibre)	0
23	immo en cours	6 868 400			
27	depot et cautionnement	0			0
45	op pour compte de Tiers	70 000	45	op pour compte de Tiers	70 000
		0			
TOTAL DEPENSES		12 527 800	TOTAL RECETTES		12 527 800

Vu la présentation du Budget primitif 2026 par zone , simplifiée

Le comité syndical, après avoir délibéré,

ADOPTÉ à l'unanimité

Le Budget Primitif 2026 du syndicat S2e77 équilibré en dépenses et recettes aux sommes de

- Section de fonctionnement : 15 886 383 €
- Section d'investissement : 12 527 800 €

Soit un total de : 28 414 183 €

Présentation Power point : Diapositives 40 à 86



Décisions

- Décision 2026-01 du 2 février 2026 :
Désignation de l'entreprise CISE TP, entreprise la mieux disante, en qualité d'attributaire pour la réalisation des travaux de renouvellement de canalisation AEP et reprise de branchements à SABLONNIERES Le Rousset, pour un montant total de 473 976,25 € HT.
- Décision 2026-02 du 2 février 2026 :
Désignation du groupement TEOS/I2E, entreprise la mieux disante, en qualité d'attributaire pour la réalisation des travaux de réhabilitation du réservoir de FONTAINE FOURCHES, pour un montant total de 359 777,20 € HT.
- Décision 2026-03 du 2 février 2026 :
Désignation de l'entreprise RESINA, entreprise la mieux disante, en qualité d'attributaire pour la réalisation des travaux de réhabilitation du réservoir de DOUE, pour un montant total de 269 440,21 € HT.
- Décision 2026-04 du 6 février 2026 :
Remboursement de frais suite à sinistre pour un montant total de 373,72€ HT.
- Décision 2026-05 du 16 février 2026 :
Avenant au marché de réhabilitation du réservoir de Montdauphin attribué au groupement Freyssinet/Etandex/ECTS pour un montant de 34 729,36€ soit une plus-value de 4.89% et qui porte le marché au montant global de 744 639,14€ HT

Présentation Power point : Diapositives 93 à 95



Point divers

- **Reprise par anticipation de communes en Régie**

La présidente rappelle que le S2e77 a décidé d'une stratégie d'exploitation en Régie, commune à terme à toutes les communes.

Elle précise que l'entreprise Suez a demandé au S2e77 de reprendre par anticipation les contrats restants sur la zone Bassée Montois et notamment les contrats suivants :

CONTRAT	DSP	ECHEANCE
LONGUEVILLE	SUEZ	15/10/2027
MONTIGNY-LENCOUP	SUEZ	16/03/2031
EVERLY – GOUAIX – LES ORMES SUR VOULZIE – PAROY -VIMPELLES	SUEZ	26/11/2031
VILLUIS	SUEZ	31/12/2031
VILLENAUXE LA PETITE	SUEZ	31/08/2032
HERME	SUEZ	01/01/2033

Vu l'étude sur les avantages, les inconvénients à reprendre par anticipation ces différents contrats

Vu que cette anticipation permettrait de s'affranchir d'avenants à écrire pour les interconnexions et les usines de traitement mutualisées.

La présidente propose une reprise au 01 février 2027 du fait des éléments suivants :

- Changement du logiciel de facturation prévu en janvier 2027
- Application des prix de l'eau au 01 février 2027
- Au 30 juin 2027, fin des contrats de Provins et Poigny
- Janvier 2028, fin des contrats de La Ferté-Gaucher et Chalaudre-la-Grande

La présidente précise être dans l'attente des conditions de reprises. Mais quoiqu'il en soit, cette reprise par anticipation n'aura pas de coût financier pour le syndicat puisqu'elle est à l'initiative de Suez.

Vu les explications donnés le syndicat **APPROUVE** cette reprise anticipée.

Présentation Power point : Diapositives 88 à 92



- **Convention de servitude St Sauveur les Bray- Pont de la Goujonne**

Le Département de Seine-et-Marne réalise des travaux structurels sur le Pont de Goujonne à Saint-Sauveur-les-Bray

La canalisation de transport du Bas Montois est en forage dirigé et la canalisation de distribution d'eau pour la commune de Saint-Sauveur-les-Bray passe en encorbellement sur le pont de la Goujonne.

Vu la nécessité de déposer la canalisation

Vu le manque d'espace sous domaine public,

Il est nécessaire d'effectuer un passage en domaine privé sur le Domaine de la Goujonne et donc d'établir une servitude de passage.

Cette Servitude est consentie sans indemnité

Présentation Power point : Diapositive 97

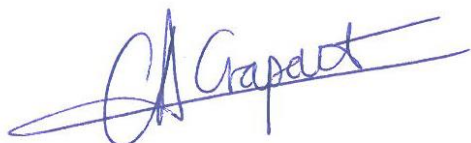


CLOTURE DE SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie la commune de Maison Rouge de son accueil.
La séance est levée à 20h10

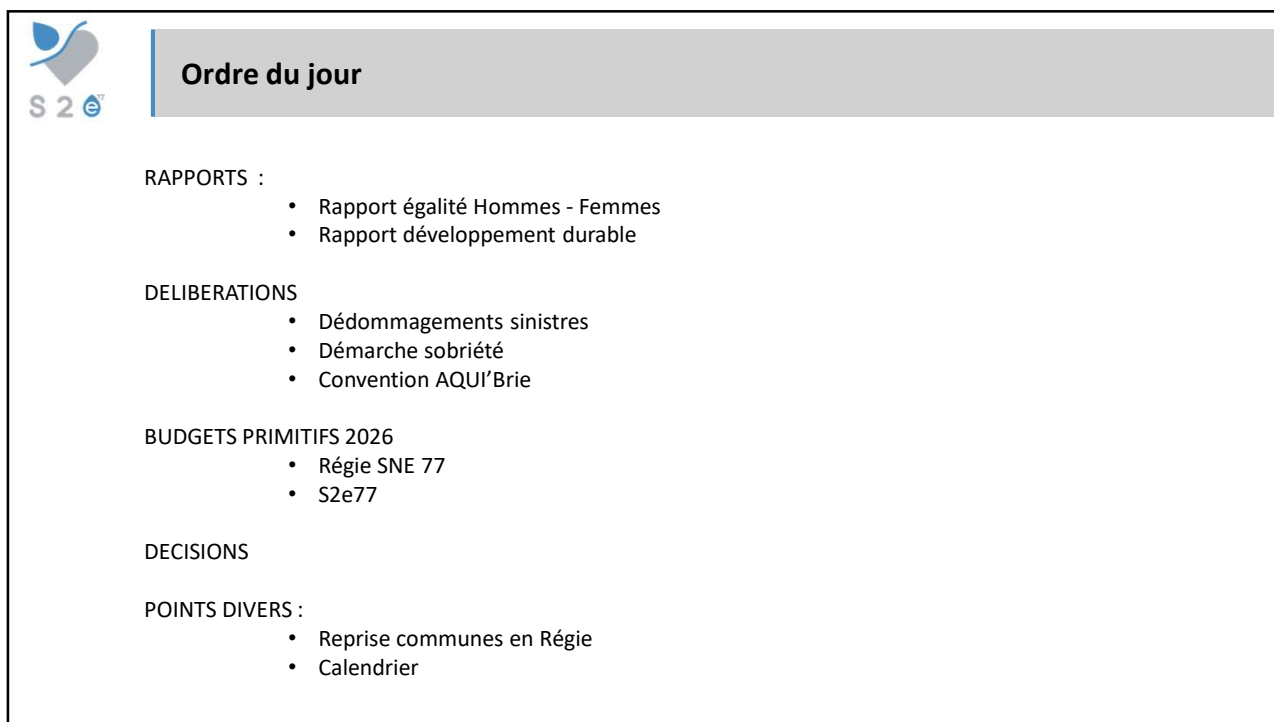
La présidente
Claire CRAPART

La secrétaire de séance
Véronique ROUSSEL





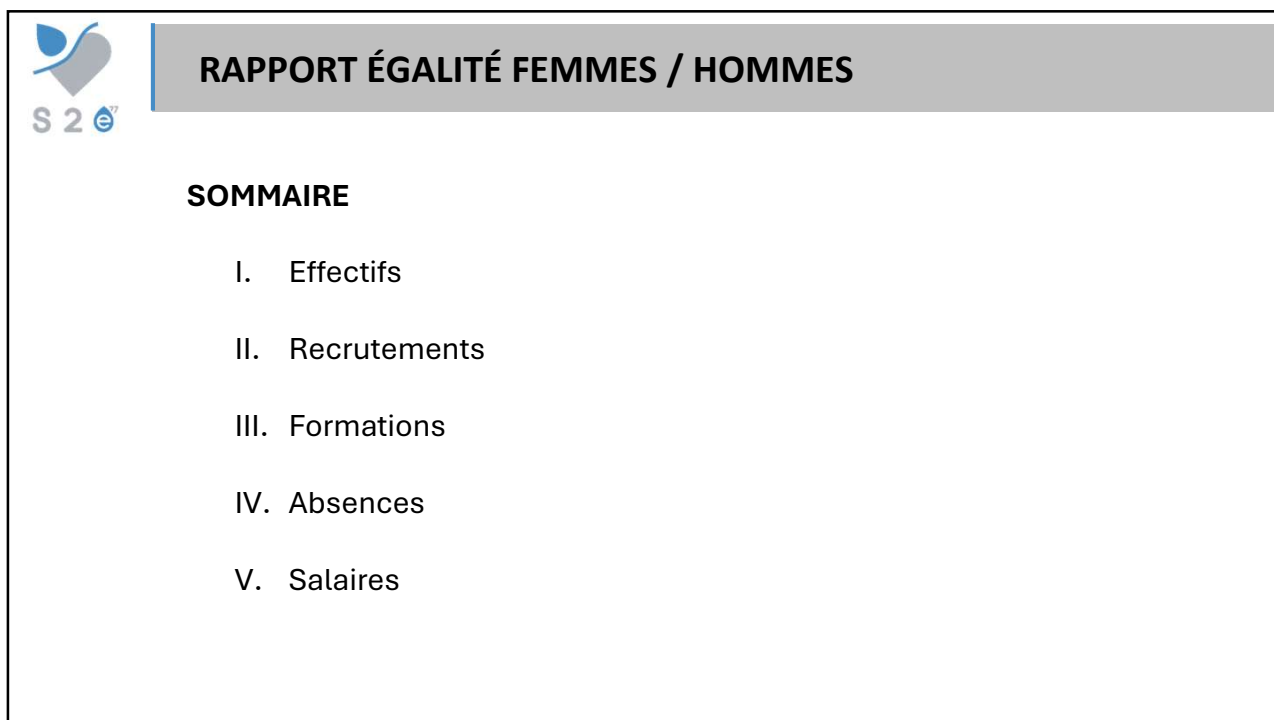
1



2



3



4

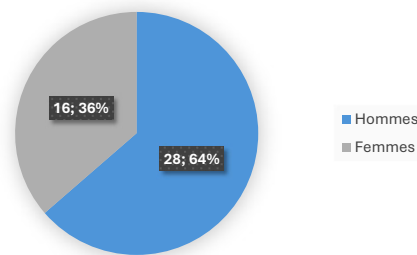


RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

I. Les effectifs

SERVICES	TOTAL	Hommes	Femmes	% Hommes	% Femmes
CLIENTELE	15	5	10	33%	67%
DIRECTION	5	2	3	40%	60%
DISTRIBUTION	9	9	0	100%	0%
FINANCES	2	0	2	0%	100%
PRODUCTION	7	7	0	100%	0%
TECHNIQUE	3	3	0	100%	0%
SIG & PRO. RESSOURCE	3	2	1	67%	33%
TOTAL	44	28	16	64%	36%

Répartition Hommes / Femmes



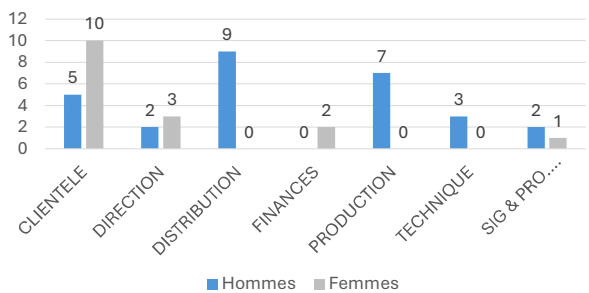
Constat : une majorité d'hommes au sein du Syndicat
2025 vs 2024 => 1 Femme en + (Clientèle)

5

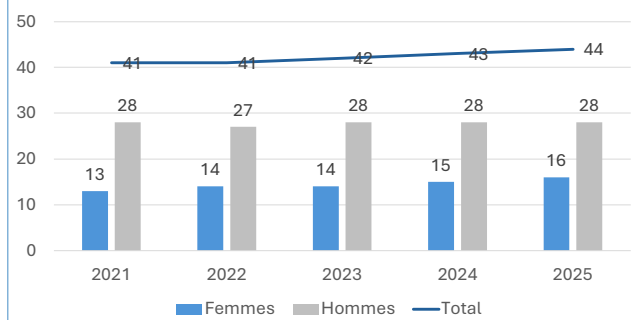


RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

Répartition Hommes / Femmes par service



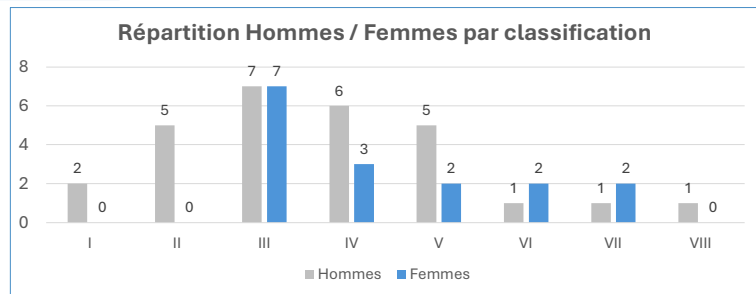
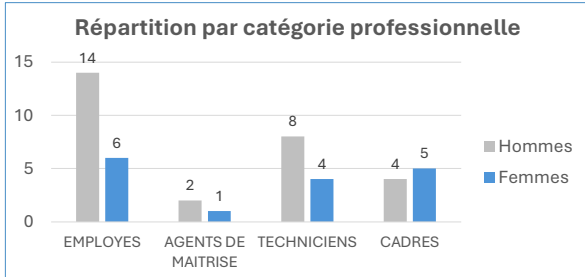
Evolution du personnel



6



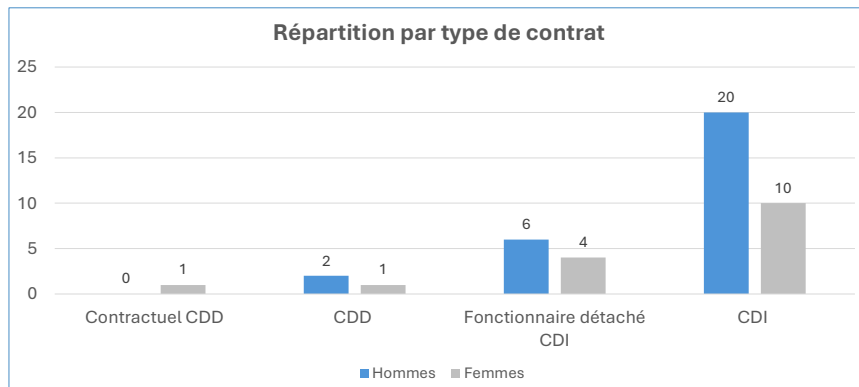
RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES



7



RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES



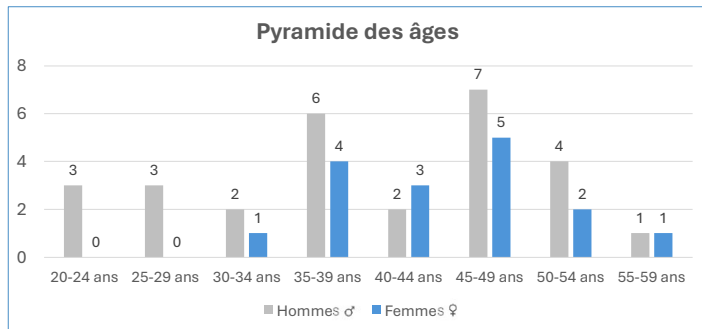
8



RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

Tranche d'âge	Total	Hommes ♂	%	Femmes ♀	%
20-24 ans	3	3	100%	0	0%
25-29 ans	3	3	100%	0	0%
30-34 ans	3	2	67%	1	33%
35-39 ans	10	6	60%	4	40%
40-44 ans	5	2	40%	3	60%
45-49 ans	12	7	58%	5	42%
50-54 ans	6	4	67%	2	33%
55-59 ans	2	1	50%	1	50%
Total	44	28	64%	16	36%

Moyenne d'âge => 41,4 ans
Femmes : 44 ans
Hommes : 40 ans

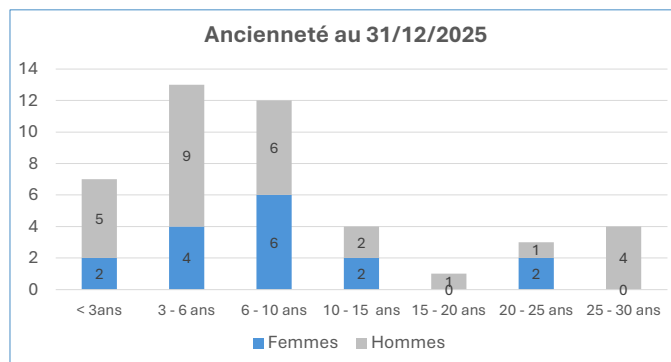


9



RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

Ancienneté	< 3ans	3 - 6 ans	6 - 10 ans	10 - 15 ans	15 - 20 ans	20 - 25 ans	25 - 30 ans	Total
Femmes	2	4	6	2	0	2	0	16
Hommes	5	9	6	2	1	1	4	28
Total	7	13	12	4	1	3	4	44



10

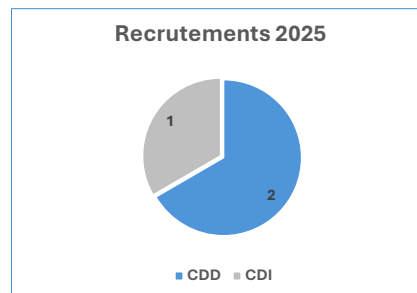


RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

II. Les recrutements

SERVICES	CDI	CDD	Hommes	Femmes
CLIENTELE		1		1
DISTRIBUTION	1	1	2	
FINANCES				
TECHNIQUE				
SIG & PROTECTION				
TOTAL	1	2	2	1

Sur 3 recrutements effectués en 2025, 1 agent est passé en CDI



11



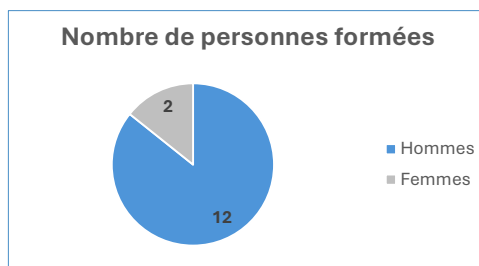
RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

III. Les formations

A) Nombre de jours de formation 2025

Il y a eu 15 jours dans l'année dédiés à la formation.

B) Nombre de personnes formées



Constat : Diminution du nombre de jours de formation et de personnes formées vs 2024

12



RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

IV. Les absences

SERVICES		Accident du travail		Maladie ordinaire		Congés maternité		Congés paternité		Evènements familiaux		Tps Partiel Thérapeutique		Congé parental	
		♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀
CLIENTELE	Nbre d'agents	1		3	3		1			2	3		1		
	Nbre de jours	0		81	89		102			5	5		358		
DIRECTION	Nbre d'agents														1
	Nbre de jours														24
DISTRIBUTION	Nbre d'agents	3		1						2					
	Nbre de jours	99		16						7					
FINANCES	Nbre d'agents				1										
	Nbre de jours				2										
PRODUCTION	Nbre d'agents	1								2					
	Nbre de jours	5								6					
TECHNIQUE	Nbre d'agents			2						1					
	Nbre de jours			87						7					
SIG & PROTECTION RESSOURCE	Nbre d'agents	1								1					
	Nbre de jours	16								6					
TOTAL en nbr d'agents		6	0	6	4	0	1	0	0	8	3	0	1	0	0
TOTAL en nbr de jours		120	0	184	91	0	102	0	0	31	5	0	358	0	0

Constat 2025 vs 2024

- Nombre de jours d'absence global est de 891 jours calendaires => 2,44 ETP
- En 2024 = 768 jours d'absence => 2,10 ETP

- 5 accidents de travail + 1 accident de trajet vs 1 accident de travail
- 1 congé maternité, 1 temps partiel thérapeutique, 1 congé parental
- Pas de congé paternité

13

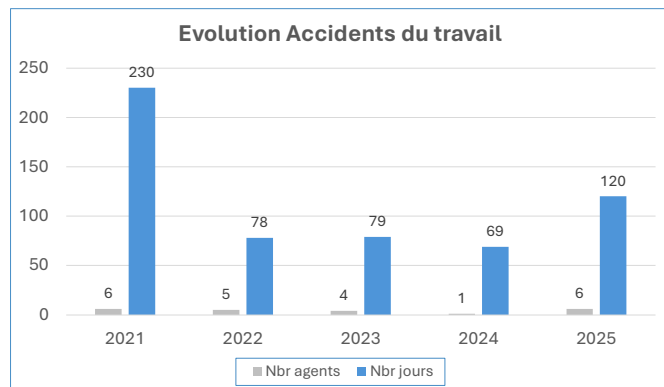


RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

Années	Nbr agents	Nbr jours
2021	6	230
2022	5	78
2023	4	79
2024	1	69
2025	6	120

Constat

Tous les accidents de travail concernent les hommes.
Le nombre d'accident de travail a augmenté sur 2025.

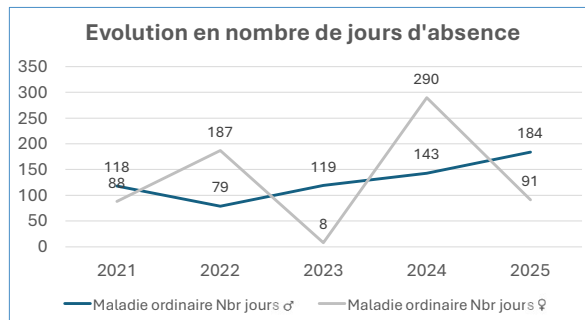
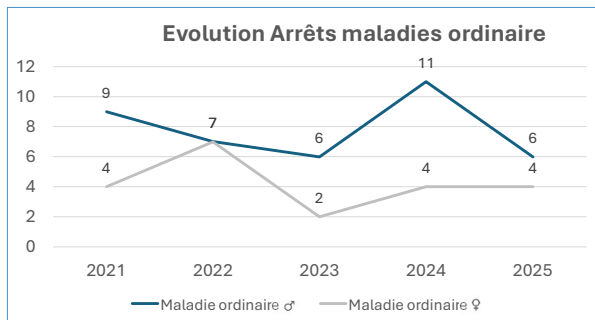


14



RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

Années	Maladie ordinaire			
	♂	Nbr jours	♀	Nbr jours
2021	9	118	4	88
2022	7	79	7	187
2023	6	119	2	8
2024	11	143	4	290
2025	6	184	4	91



Constat

Le nombre de jours d'arrêt maladie est équivalent à 2022.
Le nombre d'agents touchés a diminué en 2025 vs 2024.

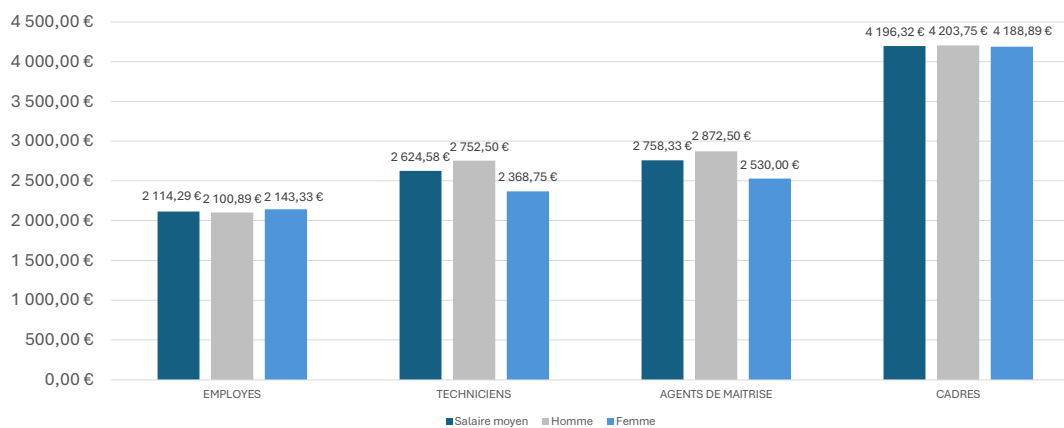
15



RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

V. Les salaires

Salaire de base brut moyen F/H par catégorie



16



RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

Conclusion

Les données nous montrent qu'il n'existe pas d'inégalité significative entre les femmes et les hommes au sein du S2e77.

Aucune comparaison n'est possible du fait que nous n'avons pas d'agent avec un poste, un âge, une expérience et une ancienneté équivalent au sein du Syndicat.

17

17



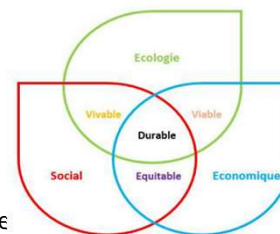
RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

18



RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE

- Obligatoire depuis le 17/06/2011- Décret N° 2011-687
(collectivités de + de 50 000 habitants)
- 5 Finalités :
 - Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
 - Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
 - Epanouissement de tous les êtres humains
 - Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
 - Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.



19

19



DÉLIBÉRATIONS

20



AUTORISATION DEDOMMAGEMENT

Suite à différents sinistres et demande de dédommagement

Du fait de la faiblesse des montants, du montant de la franchise le syndicat ne fait pas intervenir l'assurance dans les cas suivants :

- Remplacement de groupe de sécurité (en cas de surpression)
- Remplacement de pneus (suite trous chaussée)
- Petit sinistre suite à fuite

Jusque là un certificat administratif était joint au mandat



Pour les prochains remboursements,
la trésorerie demande une délibération générale pour ce type de
dédommagement

21

21



DEMARCHE DE SOBRIETE

Le Plan Eau fixe au niveau national des objectifs de réduction de prélèvements sur la ressource en eau

Et donc une diminution des prélèvements de 14% à l'horizon 2030



L'Agence de l'eau formalise dans son 12^e programme 2025-2030 cette démarche de sobriété

l'AESN a demandé au syndicat de formuler dans le cadre d'une délibération **l'intention à la sobriété**,
d'en préciser dans un premier temps les grands axes

puis de définir dans un second temps une stratégie à la sobriété avec des actions qui pourront être financées



Intention fixée par Délibération 2025-007 du 27/01/2025

22

22



DEMARCHE DE SOBRIETE

Démarche de sobriété prise autour de 3 grands AXES

- 1/ Amélioration de la performance des réseaux
- 2/ Apporter un service de gestion de la consommation en eau aux Collectivités et éventuellement aux Gros Consommateurs
- 3/ Sensibiliser et communiquer avec nos usagers

23

23



DEMARCHE SOBRIETE

AXE 1 - Amélioration de la performance des réseaux

- Sectorisation du réseau avec télégestion
- Installation de loggers fixes dans les communes permettant la recherche de fuites au quotidien
- Recherche des branchements sans comptage (réserve incendie, bouche de lavage, etc.)
- Etude pour l'optimisation des pertes en eau de service dans les usines de traitement
- Renouvellement canalisations 1,5% par an
- Mise en place de borne Monéca pour éviter les prises sur poteau incendie sans comptage des différentes sociétés

24

24



DEMARCHE SOBRIETE

AXE 2 - Apporter un service de gestion de la consommation en eau aux Collectivités et éventuellement aux Gros Consommateurs

- Mise en place de compteurs télérelevés pour l'ensemble des collectivités
- Etude sur l'uniformisation de la tarification sur l'ensemble du territoire
- Organisation de réunions locales de l'eau sur le thème de la sobriété
- Définition « Gros Consommateurs » : sensibilisation et accompagnement à la sobriété (flyers, etc.)

AXE 3 - Sensibiliser et communiquer avec nos usagers

- Mise en place d'une double facturation au réel - radio relève
- Diffusion de bulletin annuel sur la sobriété lors de la facturation
- Participation à différents forums sur la préservation de la ressource et la sobriété

25

25



DEMARCHE SOBRIETE

Objectifs stratégiques	Actions	Calendrier					Moyen / Budget	Demande de Subvention AESN
		2026	2027	2028	2029	2030		
Amélioration de la performance des réseaux	Sectorisation du réseau avec télégestion	X	X	X	X	X	375 000 €	oui ; 80%
	Installation de loggers fixes dans les communes		X				450 000 €	oui ; 80%
	Recherche des branchements sans comptages		X	X			interne	Non
	Etude pour optimisation des pertes en eau de service dans les usines de traitement		X				externe	Oui
	Mise en place de borne Moneca pour éviter les prise sur poteau	X	X	X	X	X	150 000 €	oui, 40% à valider
	Renouvellement canalisations 1,5% par an	X	X	X	X	X	37 500 000 €	oui, 40% à valider
Apporter un service de gestion de la consommation en eau aux Collectivités et éventuellement aux Gros Consommateurs	Mise en place de compteurs télérelevés pour l'ensemble des collectivités		X				300 000 €	oui ; 80%
	Etude sur l'uniformisation de la tarification sur le l'ensemble du territoire		X				interne	Non
	Organisation de réunion locale de l'eau sur le thème de la sobriété	X	X	X	X	X	interne	Non
	Définition "Gros Consommateurs" et sensibilisation et accompagnement à la sobriété (Flyers, etc...)		X				interne	Non
Sensibiliser et communiquer avec nos usagers	Mise en place d'une double facturation au réel - radio relève		X	X	X	X	interne	Non
	Diffusion de bulletin annuel sur la sobriété lors de la facturation	X	X	X	X	X	interne	Oui
	Organisation d'atelier participatif - forums	X	X	X	X	X	interne	Oui

26



CONVENTION AQUI'Brie

Dans le cadre du CTEC (Contrat de territoire Eau et Climat Est Seine et Marnais)

Suite à la convention 2021-2025 signée avec AQUI'Brie pour la mise en œuvre d'actions de suivi de la qualité de l'eau et notamment de la protection des captages de Champigny

Proposition de signée une nouvelle convention 2026-2031 pour :

- maintenir son action
- mettre en œuvre le plan d'actions de protection des captages du S2e

Convention pour un montant de 186 530 € / 5 ans subventionné à 80% par l'agence de l'eau



Autorisation de signer la convention de subventionnement 2026-2031 AQUI'Brie

27

27



BUDGET PRIMITIF REGIE SNE77

28



CONTEXTE

➤ **TARIFS** : Maintien des tarifs en 2026

- PART FIXE : 25 € / an
- PART VARIABLE : 1,35 € / m3

➤ **REPRISE COMMUNES EN REGIE**

- 5/10/2025 : Villiers-St-Georges (508 Abonnés – 57 000 m3)
- 5/01/2026 : Thénisy , Villeneuve-les-Bordes, Chalmaison, Donnemarie-Dontilly
Ex Siaep de Bray, Soisy-Bouy (4365 Abonnés – 410 000 m3)
- 02/2026 : Beauchery-St-Martin, Montigny-le-Guesdier (335 Abonnés – 29 000 m3)

29

29



Rappel DOB : Impacts reprise nouvelles communes

Première année d'exploitation



CHARGES :

- Estimations selon les charges des RAD des délégataires
- Proratation des charges de personnel (emplois non pourvus au 01/01/2026)



RECETTES : du fait de la reprise, des dates de relèves , tous les volumes ne seront pas facturés en 2026

volume en plus EN 2026	FACTURES	date facture acpte	date fact solde	date facture acpte	CONSO	ABONNE	VOLUMES	BM	TR	2026
VILLIERS ST GEORGES	ACPTÉ + SOLDE	mai-26	nov-26		12 MOIS	508	52 000		52 000	52 000
THENISY	ACPTÉ + SOLDE	avr-26	oct-26		8 MOIS	145	11 000	7 500		7 500
VILLENEUVE LES BORDES	ACPTÉ + SOLDE	mai-26	nov-26		10 MOIS	289	25 000	21 000		21 000
CHALMAISON	SOLDE	aucune	juil-26	janv-27	5 MOIS	335	31 000		13 000	13 000
DONNEMARIE	SOLDE	aucune	juil-26	janv-27	5 MOIS	1259	115 000	48 000		48 000
SIAEP DE BRAY	SOLDE	aucune	juil-26	janv-27	5 MOIS	1943	195 000	81 250		81 250
BEAUCHERY	SOLDE	aucune	oct-26	avr-27	7 MOIS	185	15 000		8 750	8 750
MONTIGNY LES GUESDIER	SOLDE	aucune	sept-26	mars-27	6 MOIS	150	14 000	7 000		7 000
					TOTAUX	4814	458 000	164 750	73 750	238 500

30

30



CONTEXTE

➤ LANCEMENT MARCHÉ « Exploitation »

Date de début 01/03/2026

En soutien à la régie pour :

- Interventions
- Astreintes



Estimation 250 k€ /an

Réalisation des branchements neufs



Estimation 800 k€ /an en recettes et en dépenses

31

31



RECETTES

Hypothèses :

- 98% des volumes vendus 2025
- + intégration des volumes des nouvelles communes

Tarif au 01/02/2026		
Part variable	M3	1,35 €
Part Fixe	Annuelle	25 €

	Nord Est	Transpreau	Bassée Montois	TOTAL Volumes		Recettes Previsionnelles
Volumes 2025 Estimé	2 000 000	507 000	265 000	2 772 000		
Volumes 2025 provisoires	2 071 000	509 885	258 345	2 839 230	1,35	3 832 961
Vol 2026 estim + nelles	2 040 000	584 000	425 000	3 049 000	1,35	4 116 150
Base BP : 98% conso	2 000 000	572 000	416 500	2 988 500	1,35	4 034 475
Nombre d'abonnés	22 800	6 300	6 950	36 050	25	901 250

32

32

RECETTES

Chapitre 013

Ticket restau + mutuelle Part salariale
Rembt SS sociale

RECETTES

		BP 2026
002	Résultat d'exploitation reporté	
013	Atténuations de charges	60 000
d'ordre entre sections		
TOTAL RECETTES		7 617 100
		8 000
		8 000
		-
TOTAL RECETTES		7 693 100

Chapitre 70

Part Variable Régie : 4 035 k€
Part Fixe Régie : 900 k€ Nbre abonnés*25€
Redevances AESN : 1 415 k€
Autres ventes d'eau : 35 k€
Autres recettes * : 1 121 k€
Frais administratif : 70 k€
Cont. poteaux incendie : 31 k€
divers : 10 k€

33

DEPENSES

DEPENSES

		BP 2026
011	Charges à caractère général	4 117 800
012	Charges de personnel	2 080 000
		1 070 000
		320 000
		40 000
		1 300
		5 000
		54 000
		7 688 100

CHARGES A CARACTERE GENERAL 4 118 k€

- Charges de Production (Electricité, pdt de traitement, Analyses..) 675 k€
- Achats d'eau (Zone NE + Bassée Montois) 500 k€
- Prest Serv exploitation/nettoyage réservoir/payé 307,5 k€
- Branchements neufs 800 k€
- Entretien Réseaux – Matériel-véhicule 615,5 k€
- Assurance 93 k€
- Frais d'affranchissement / tél , bureautique, info 196 k€
- Carburant 100 k€
- Redevance prélèvement / la ressource AESN 345 k€

34



INVESTISSEMENT

	2026
Renouvellement compteurs	95 000,00
Equipement électro mécanique	170 000,00
Petit matériel	15 000,00
Véhicules	140 000,00
matériel informatique	10 000,00
logiciel- licence	5 000,00
Total	435 000,00

37

37



BP REGIE 2026

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	BP 2026			BP 2026	
011	Charges à caractère général	4 117 800	002	Résultat d'exploitation reporté	
012	Charges de personnel	2 080 000	013	Atténuations de charges	60 000
014	Atténuations de produits	1 070 000	042	Opérations d'ordre entre sections	
022	dépenses imprévus			vente d'eau	
023	Virement à la section invest.		70	Ventes de produits fabriqués,	7 617 100
042	Opérations d'ordre entre sections	320 000	74	Subvention exploitation	
65	Autres charges de gestion courant	40 000	75	Produit gestion courante	8 000
66	Charges financières	1 300	76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles	10 000	77	Produits exceptionnels	8 000
68	dotation aux Provisions	54 000	78	Reprises / Provisions	-
TOTAL DEPENSES		7 693 100	TOTAL RECETTES		7 693 100

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	BP 2026			BP 2026	
001	Solde d'exécution de la SI reporté		001	Solde d'exécution de la SI reporté	
040	Opérations d'ordre de transfert entr	-	021	Virement à la section fonctionnement.	-
			040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	320 000
13	Subventions d'investissement		1068	Reserves- affectation resultat	
16	Emprunts et dettes assimilées	16 500	16	emprunt (pour ajustement budget)	131 500
20	Immobilisation incorporelles	5 000	13	subvention	
21	Immobilisations corporelles	430 000			
27	depot et cautionnement				
TOTAL DEPENSES		451 500	TOTAL RECETTES		451 500

TOTAL GENERAL DEPENSES 8 144 600 TOTAL GENERAL RECETTES 8 144 600

38



CONCLUSION BP REGIE 2026

Selon les prévisions , il manque 131,5 k€ pour équilibrer les recettes et les dépenses

Année 2026 : Année particulière

- Reprise de 12 communes et non-perception de la totalité des recettes sur l'exercice du fait des décalages des relèves
- Dépenses estimées selon les CARE des DSP



Prévision de prélever sur les résultats antérieurs



Attention à maintenir un fonds de roulement suffisant et limiter les dépenses

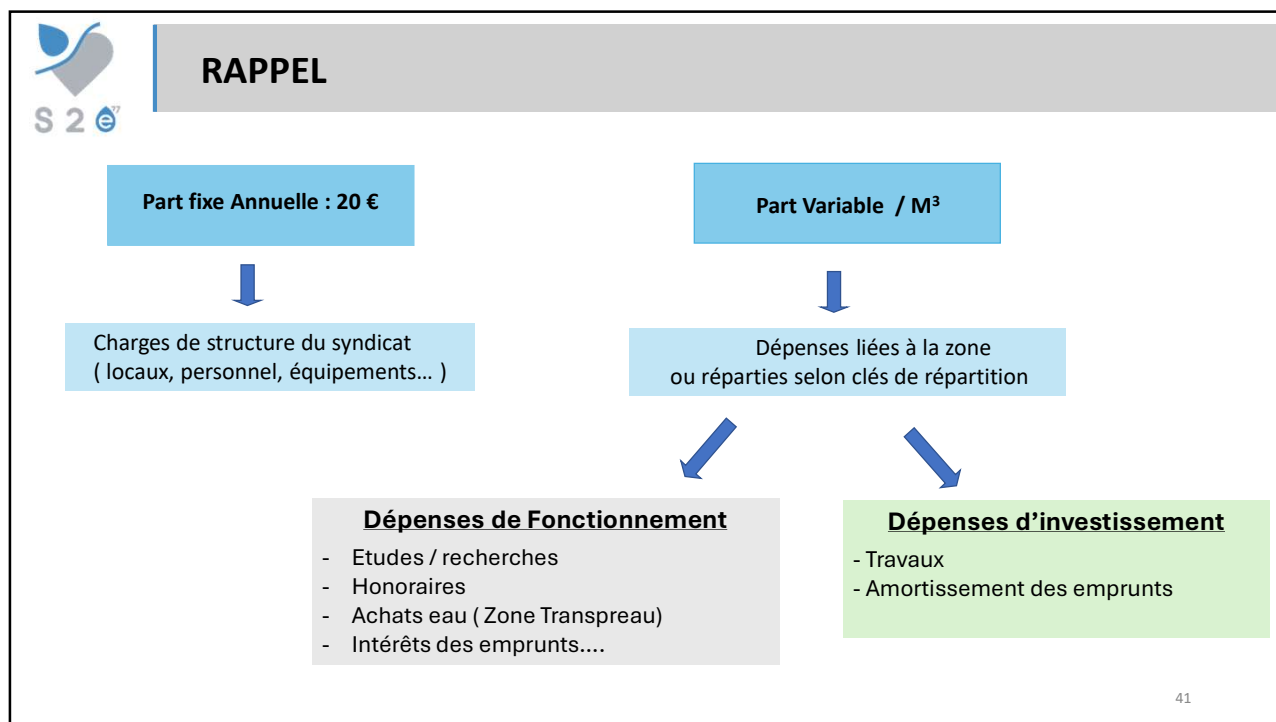
39

39

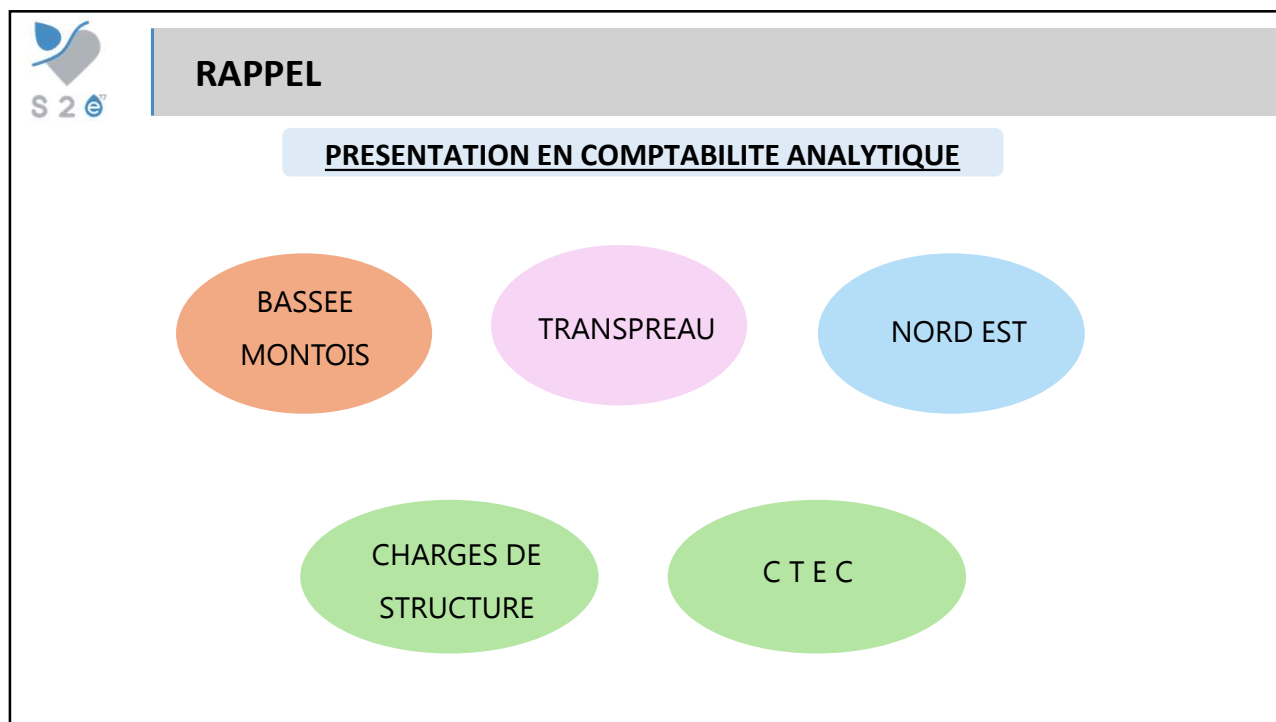


BUDGET PRIMITIF S2e77

40



41



42



Recettes Prévisionnelles 2026

Part Fixe : 20€ / an et par abonné soit $52\,000 * 20 = 1\,040\,000$ €

Part variable : selon derniers tarifs votés applicables au 01/02/26
augmentation linéaire / 10 ans
application plafond 4,675 € HT /m3 pour fact 120m3



Estimation des recettes 2026 sur la base :

- des volumes vendus 2025 pour les communes en régie
- des reversements 2025 pour les communes en DSP

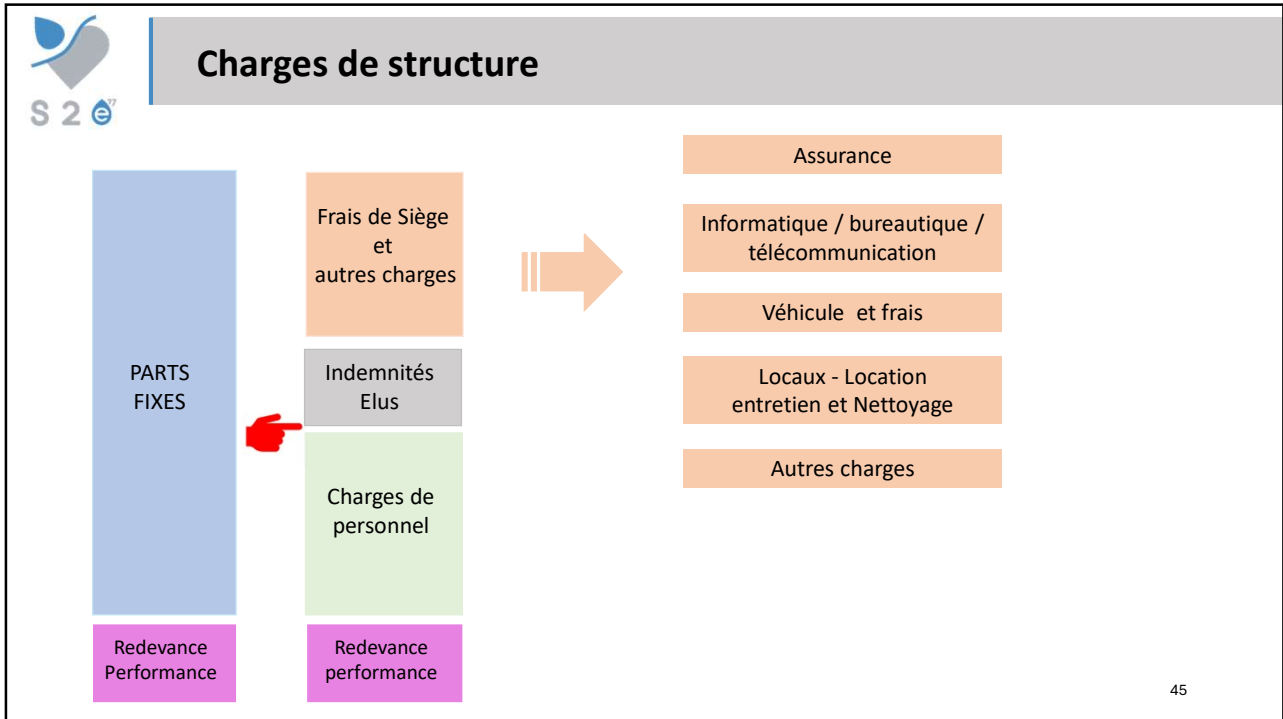
43

43



Charges de Structure

44



45

BUDGET - 2026 **Charges de Structure**

Chapitre 011 : 537 k€
CHARGES A CARACTERE GENERAL
 Frais de fonctionnement du syndicat : 217 k€
 Redevance / performance des réseaux : 320 k€

Chapitre 70 : 1 360 k€
 Part fixe Syndicale à 20€ : 1 040 k€
 Redevance / performance réseaux : 320 k€

DEPENSES		BP 2025	BP 2026	RECETTES		BP 2025	BP 2026
011	Charges à caractère général	270 900	537 000	002	Résultat d'exploitation reporté	0	0
012	Charges de personnel	738 000	727 000	013	Atténuations de charges	15 000	15 000
014	Atténuations de produits	0	0	042	Opérations d'ordre entre sections	0	0
022	dépenses imprévus	0	0				
023	Virement à la section invest.		14 900	70	Ventes de produits fabriqués,	1 105 000	1 360 000
042	Opérations d'ordre entre sections	35 000	20 100	74	Subvention exploitation	0	0
65	Autres charges de gestion coura	0	76 000	75	Produit gestion courante	0	0
66	Charges financières	0	0	76	Produits financiers	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	77	Produits exceptionnels	0	0
68	provison créances douteuse	0	0				
TOTAL DEPENSES		1 200 000	1 375 000	TOTAL RECETTES		1 120 000	1 375 000

Chapitre 012 – Charges de Personnel : 727 k€

Chapitre 65 : 76 k€
 Indemnités Elus 64 k€ / licences – redev 12k€

46

46



BUDGET - 2025

Charges de Structure

INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
		BP 2025	BP 2026			BP 2025	BP 2026
001	Solde d'exécution de la SI reporté	0	0	001	Solde d'exécution de la SI reporté	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert en	0	0	021	Virement à la section fonctionnem	0	14 900
10	autres réserves	0	0	040	Opérations d'ordre de transfert ent	35 100	20 100
041	opération patrimoniale	0	0	041	opération patrimoniale	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	10	Reserves- affectation resultat	0	0
20	Immobilisation incorporelles	15 100	15 000	13	subvention	0	0
21	Immobilisations corporelles	20 000	20 000	16	emprunt	0	0
23	immo en cours	0	0				
27	depot et cautionnement						
		0	0				
23							
TOTAL DEPENSES		35 100	35 000	TOTAL RECETTES		35 100	35 000

Dépenses prévisionnelles :

- Matériel Informatique et autres 20 k€
- Etudes Aménagement Siège Rebais 15 k€

47



CTEC

48

S 2 e		BUDGET - 2026									
Dépenses prévisionnelles		Subventions									
		Reste à Charge S2e77- réparti par zone CTEC									
		TOTAL	Estimation	subvention	reste à charge	coef de répartition	Part CACPB	PART S2e77	NE	Transpreau	BM
Actions réalisées par le S2e77 pour le compte de la CACPB	Animation agricole PA Aulnoy										
	Animation agricole PA Coulommiers Seul										
	Animation agricole PA Dagny										
	les Ormes										
	Doue										
	Hondevilliers										
	Noyen / Seine + Villiers / Seine + Dermé		309 905,00	226 388,00	83 517,00		16 703,40	66 813,60	43 428,84	10 022,04	13 362,72
	Jaulnes et Bazoches Les Bray										
	Longueville										
	Animation agricole PA St Remy Jouy (2 MORIN)										
	Etude DTMP / partie Hors 77 des AAC de Verdelot, St Remy-Jouy et Coulommiers										
Fédération des chasseurs											
Suivi qualité de l'eau des ressources											
Prestations (Etudes AAC- Captages)			199 740,00	159 792,00	39 948,00			39 948,00	3 680,00	7 348,00	28 920,00
Sous total			509 645,00	386 180,00	123 465,00		16 703,40	106 761,60	47 108,84	17 370,04	42 282,72
Actions globales à l'échelle du territoire du CTEC	Animation globale du contrat		60 000,00	44 000,00	16 000,00	0,40	6 400,00	9 600,00	6 240,00	1 440,00	1 920,00
	Communication - sensibilisation		10 000,00	8 000,00	2 000,00	0,40	800,00	1 200,00	780,00	180,00	240,00
			579 645,00	438 180,00	141 465,00		23 903,40	117 561,60	54 128,84	18 990,04	44 442,72
AQUIBRIE	Champigny		3 715,00	-	3 715,00			3 715,00	2 414,75	557,25	743,00
			583 360,00	438 180,00	145 180,00		23 903,40	121 276,60	56 543,59	19 547,29	45 185,72

49

S 2 e		BUDGET - 2026									
		Subventions									
		Reste à Charge S2e77- réparti par zone CTEC									
		TOTAL	Estimation	subvention	reste à charge	coef de répartition	Part CACPB	PART S2e77	NE	Transpreau	BM
ZONE BASSEE MONTOIS											

50

Zone Bassée Montois – BP 2026					
RECETTES		DEPENSES			
Ventes d'eau	1 617 k€	Emprunts Intérêts + capital	224 k€	Etudes et Honoraires	
Autres recettes	10 k€	Dépenses Fonctionnement	141 k€	Protection ressources	
Subventions	181 k€	Dépenses Investissement	1 443 k€	Divers	
OP ordre	110 k€	OP ordre	110 k€	Réhabilitation Ouvrages	
Opérations inter- sections	1 927 k€	Opérations inter- sections	1 927 k€	Renouvellement AEP	
TOTAL	3 845 k€	TOTAL	3 845 k€	Amort. des biens	
				Amort. Des subventions	
				Virement inter - sections	

51

BUDGET PRIMITIF - 2026		Zone Bassée-Montois	
Programme 2026			
1	Garantir la pérennité des OUVRAGES DE STOCKAGE	435 500€	} 1 538 900 €
2	Garantir la pérennité des RESEAUX	831 500€	
3	Entretien et sécuriser les EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES	97 500 €	
4	Anticiper les enjeux futurs et lancer les ETUDES - TRAVAUX	63 900 €	
5	Entretien les CAPTAGES	43 000 €	
6	Protéger les RESSOURCES	67 500 €	

52



BUDGET PRIMITIF - 2026

Zone Bassée-Montois

1

Garantir la pérennité des OUVRAGES DE STOCKAGE

435 500 €

Objectif :

- Etudes de l'état du génie-civil des ouvrages
- Diagnostic structurel, diagnostic amiante et plomb
- Programme et estimation prévisionnelle pour la réhabilitation



Peinture bitumeuse au niveau du voile de la cuve



Armatures apparentes corrodées

Programme :

- Provisions pour travaux urgents
- Réhabilitation des réservoirs de **FONTAINE-FOURCHES**
- Conception pour réhabilitation du Château d'eau de **COUTENÇON**
- Diagnostic structurel du Château d'eau de **BAZOUCHES-LES-BRAY**










53



BUDGET PRIMITIF - 2026

Zone Bassée-Montois

2

Garantir la pérennité des RESEAUX

831 500 €


Objectif :


- Etudes de conception : topographie, maîtrise d'œuvre, études préalables
- Exécution des travaux de renouvellement des réseaux et des branchements

Programme :

- Renouvellement de 600 ml et 42 branchements – **CHÂTENAY-SUR-SEINE** RD18 route de Montereau
- Renouvellement de 130 ml – **SAINT-SAUVEUR-LES-BRAY** Pont de la Goujonne
- Etudes de conception pour les chantiers 2027
- Marchés à Bons de Commande pour les urgences de l'année

54

 **BUDGET PRIMITIF - 2026** **Zone Bassée-Montois**

 **3** **Entretien et sécuriser les EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES** **97 500 €**


Objectif :


- Renouveler les équipements hydrauliques, les stations de reprise
- Sécuriser les équipements
- Etudes et Travaux

Programme :

- **Amélioration du fonctionnement du réseau de transport du BAS MONTOIS** : changement des organes de régulation, de l'automatisme et renforcement de la portion de réseau limitante
- **LES ORMES-SUR-VOULZIE** : étude et travaux d'abandon filière de traitement des nitrates de la station de production avec la mise en service de l'interconnexion depuis Paroy

55

 **BUDGET PRIMITIF - 2026** **Zone Bassée-Montois**

 **4** **Anticiper les enjeux futurs et lancer les ETUDES/TRAVAUX** **63 900 €**

Objectif :

- Réaliser les études prospectives
- Réaliser les travaux structurants et nécessaires pour l'avenir : interconnexion et sécurisation

Programme :

- **CHÂTENAY-SUR-SEINE** : étude pour la création d'une bêche d'eau traitée
- Interconnexion de secours entre **BABY, VILLUIS, VILLENAUXE-LA-PETITE et FONTAINE-FOURCHES** : lancement de l'étude de faisabilité et investigations (topographie, etc.)
- **AUTOSURVEILLANCE** : suivi des métabolites sur le forage de Jaulnes
- **MARCHE D'ANALYSES DE TERRES ET D'ENROBES** : relance du marché suite à la défaillance du prestataire actuel
- **BALLOY-GRAVON** : nettoyage des réseaux du fait des dépôts de manganèse historiques

56

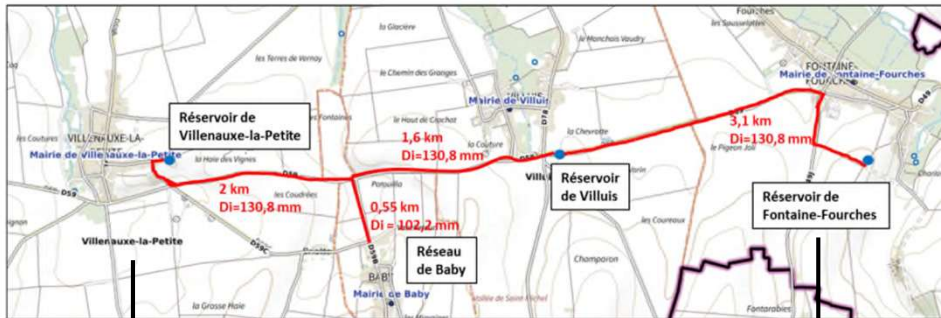


BUDGET PRIMITIF - 2026

Zone Bassée-Montois



Interconnexion de secours entre BABY, VILLUIS, VILLENAUXE-LA-PETITE et FONTAINE-FOURCHES



Villeneuve-la-Petite :

- Essais pour augmenter la capacité du forage
- Création d'une usine de traitement des pesticides

Fontaine-Fourches :

- Interconnexion pour secours mutuel entre la future usine de traitement commune aux 3 communes et Fontaine-Fourches

57



BUDGET PRIMITIF - 2026

Zone Bassée-Montois



5 Entretien les **CAPTAGES**

43 000 €

Objectif :

- Réaliser les études et travaux nécessaires pour pérenniser le patrimoine et assurer la production d'eau

Programme :

- **VILLENEUVE-LES-BORDES** : réhabilitation des colonnes, des pompes, renouvellement de l'armoire électrique et sécurisation de l'ouvrage



58



BUDGET PRIMITIF - 2026

Zone Bassée-Montois



6 Protéger les RESSOURCES

67 500 €

Objectif :

- Réaliser les études réglementaires : Déclaration d'Utilité Publique (DUP)
- Protéger les ressources : Définir l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) et définir les plans d'actions pour préserver la qualité de l'eau

Programme :

- Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC)
- DUP du captage de Châtenay-sur-Seine – Phase 2
- DUP du captage de Jaulnes - Achat Parcelle
- *DUP Noyen sur Seine – Forage Communal – Phase 2 (suspendue)*

59



ZONE TRANSPREAUVINOIS


60


RECETTES		DEPENSES			
Ventes d'eau	4 856 k€	Emprunts Intérêts + capital	1 258 k€	Etudes et Honoraires	
Red Préserv Ressources	155 k€	Dépenses Fonctionnement	1 010 k€		Protection ressources
Autres recettes	6 k€	Red Préserv Ressources	155 k€		Achats d'eau
Subventions	153 k€	Dépenses Investissement	2 747 k€	Divers	
OP ordre	130 k€	OP ordre	130 k€	Réhabilitation Ouvrages	
Opérations inter- sections	5 535 k€	Opérations inter- sections	5 535 k€	Renouvellement AEP	
TOTAL	10 836 k€	TOTAL	10 836 k€	Amort. des biens	
				Amort. Des subventions	
				Virement inter - sections	

61

BUDGET PRIMITIF - 2026		Zone TransprEAUvinois	
Programme 2026			
1	Garantir la pérennité des OUVRAGES DE STOCKAGE	407 500 €	2 865 500 €
2	Garantir la pérennité des RESEAUX	2 188 500 €	
3	Entretenir et sécuriser les EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES	75 000 €	
4	Anticiper les enjeux futurs et lancer les ETUDES - TRAVAUX	103 300 €	
5	Entretenir les CAPTAGES	44 000 €	
6	Protéger les RESSOURCES	47 200 €	

62

 **BUDGET PRIMITIF - 2026** **Zone TransprEAUvinois**

 **1** **Garantir la pérennité des OUVRAGES DE STOCKAGE** **407 500 €**

Objectif :

- Etudes de l'état du génie-civil des ouvrages
- Diagnostic structurel, diagnostic amiante et plomb
- Programme et estimation prévisionnelle pour la réhabilitation

Programme :

- Provisions pour travaux urgents
- **SOISY-BOUY** : construction d'une nouvelle bâche de reprise
- **CHENOISE** et **LA FERTE-GAUCHER** : diagnostics structurels des châteaux d'eau
- **SOGNOLLES-EN-MONTOIS** : diagnostic amiante-plomb
- Etudes pour démolition des ouvrages abandonnés






Figure 11 : Présence de morceaux de béton sur le radier de la bâche d'eau

63

 **BUDGET PRIMITIF - 2026** **Zone TransprEAUvinois**

 **2** **Garantir la pérennité des RESEAUX** **2 188 500 €**


Objectif :


- Etudes de conception : topographie, maîtrise d'œuvre, études préalables
- Exécution des travaux de renouvellement des réseaux et des branchements

Programme :

- **BEAUCHERY-SAINT-MARTIN** : renouvellement de 2,1 kilomètres et 2 branchements liaison Bonsac vers Chenetron et Saint-Martin
- **CHAMPCENEST** : renouvellement 1,2 kilomètres et 55 branchements RD71E Avenue des Peupliers
- **SAINT-HILLIERS** : optimisation des réseaux des hameaux de Savigny et Quincy
- **LEHELLE** : renouvellement du réseau d'eau rue de l'Eglise
- **CHENOISE** : travaux hydrauliques pour abandon du surpresseur des Bordes
- Déconnexions à la suite du TransprEAUvinois
- Marchés à Bons de Commande pour les urgences de l'année

64

 **BUDGET PRIMITIF - 2026** **Zone TransprEAUvinois**

 **3** **Entretien et sécuriser les EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES** **75 000 €**


Objectif :


- Renouveler les équipements hydrauliques, les stations de reprise
- Sécuriser les équipements
- Etudes et Travaux

Programme :

- **PROVINS** : création d'une chambre de régulation de secours pour le secteur de Fontaine-Riante
- **TRANSPREAUVINOIS** : études et travaux pour la station de surpression nécessaire au secours mutuel entre Chevru et Courtacon

65

 **BUDGET PRIMITIF - 2026** **Zone TransprEAUvinois**

 **4** **Anticiper les enjeux futurs et lancer les ETUDES/TRAVAUX** **103 300 €**

Objectif :

- Réaliser les études prospectives
- Réaliser les travaux structurants et nécessaires pour l'avenir : interconnexion et sécurisation de l'alimentation en eau potable

Programme :

- **BANNOST-VILLEGAGNON** : étude de faisabilité pour une usine de traitement des pesticides
- **SAINT-BRICE, LEHELLE, CHALAUTRE-LA-GRANDE** : avant-projet pour l'interconnexion des réseaux et optimisation hydraulique
- **AUTOSURVEILLANCE** : suivi des métabolites sur les champs captants de Noyen-sur-Seine, Villiers-sur-Seine et en sortie de l'usine de traitement d'Hermé
- **MARCHE D'ANALYSES DE TERRES ET D'ENROBES** : relance du marché suite à la défaillance du prestataire actuel

66



BUDGET PRIMITIF - 2026

Zone TransprEAUvinois



SAINT-BRICE, LEHELLE, CHALAUTRE-LA-GRANDE : Avant-projet pour l'interconnexion des réseaux et optimisation hydraulique

67



BUDGET PRIMITIF - 2026

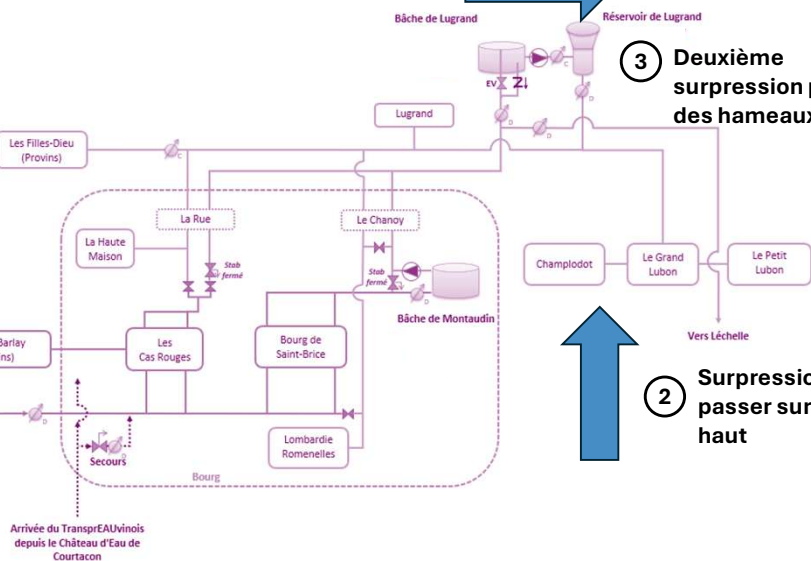
Zone TransprEAUvinois

SAINT-BRICE

1 Arrivée de l'eau gravitaire sur plateau bas Saint-Brice



En provenance des réservoirs d'Hennepont (par réseau de Provins)

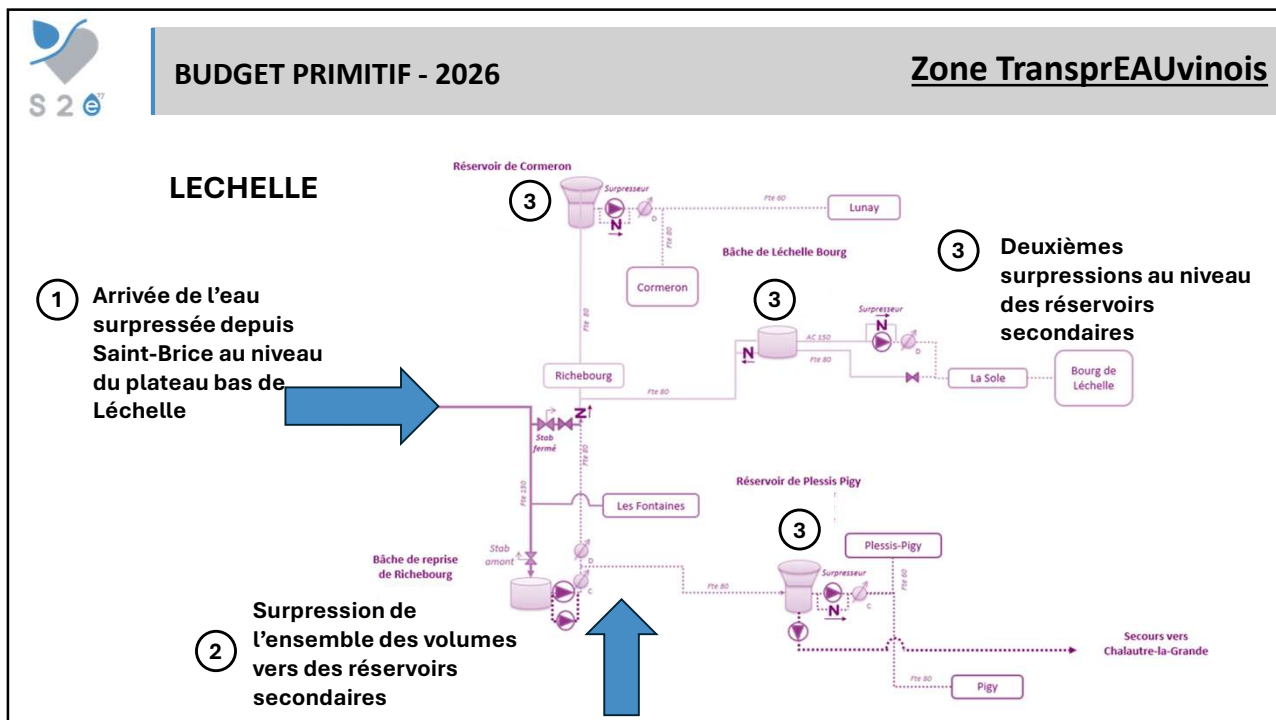


3 Deuxième surpression pour des hameaux

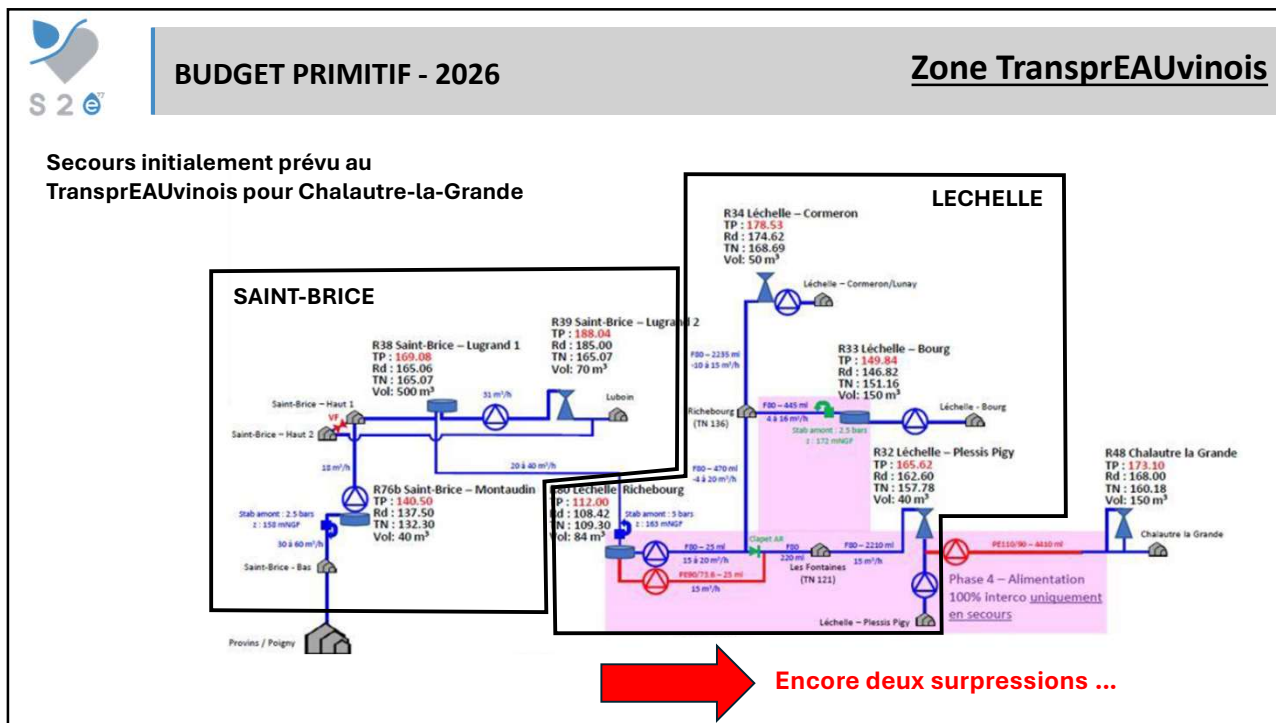
2 Surpression pour passer sur plateau haut

Arrivée du TransprEAUvinois depuis le Château d'Eau de Courtacon

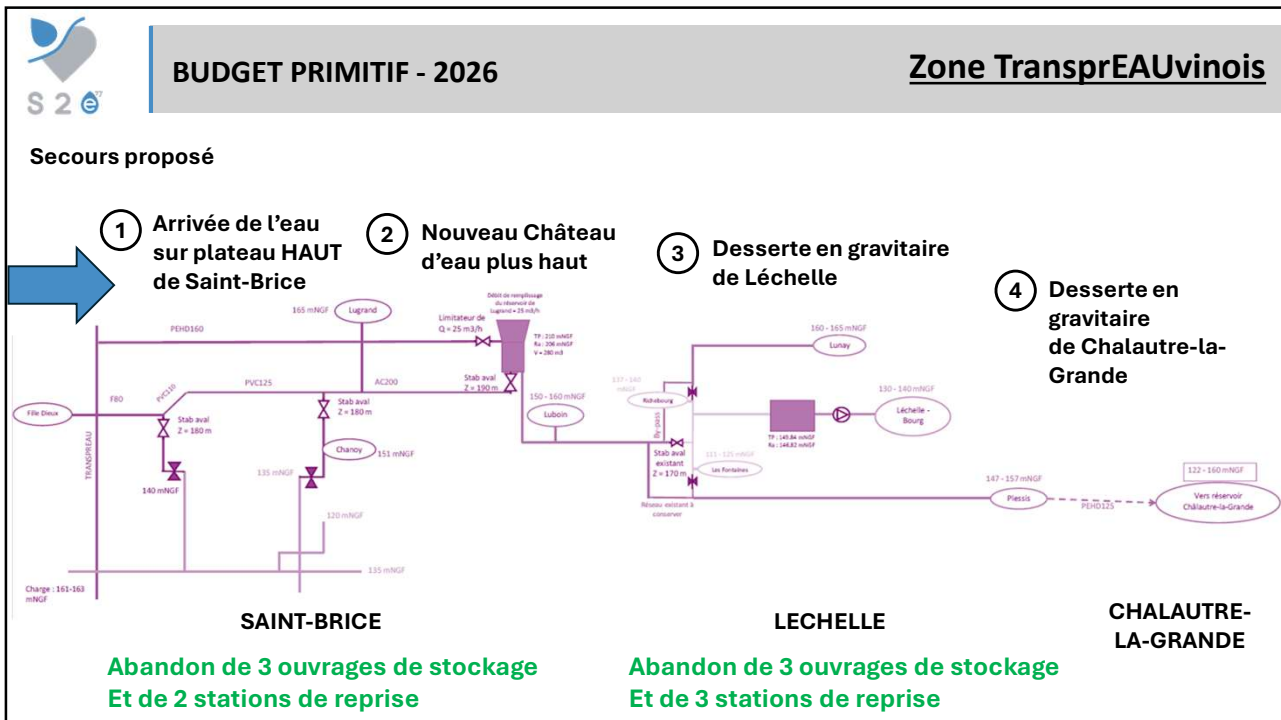
68



69



70



71

BUDGET PRIMITIF - 2026 **Zone TransprEAUvinois**

5 Entretien les CAPTAGES **44 000 €**


Objectif :

- Réaliser les études et travaux nécessaires pour pérenniser le patrimoine et assurer la production d'eau


Programme :

- Champ captant de **NOYEN-SUR-SEINE** : inspections télévisées des forages P2, P3 et F3, renouvellement des pompes des forages P2, P3 et F3, renouvellement des colonnes d'exhaure de F3, renouvellement des armoires électriques de P1 et F3
- Champ captant de **VILLIERS-SUR-SEINE** : travaux de nettoyage, brossage, développement du forage F2 à la suite d'une perte importante de productivité

72



BUDGET PRIMITIF - 2026
Zone TransprEAUvinois



6 Protéger les RESSOURCES

47 200 €


Objectif :

- Réaliser les études réglementaires : Déclaration d'Utilité Publique (DUP)
- Protéger les ressources : Définir l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) et définir les plans d'actions pour préserver la qualité de l'eau

Programme :

- Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC)
- DUP – Champ captant de Villiers-sur-Seine – Poursuite Phase 2
- DUP LE CHENE DE LA FEUCHELLE (Analyse Piezo)
- Zone de compensation – Travaux 2026 + CEN IDF

73



ZONE NORD-EST

74

RECETTES		DEPENSES		
Ventes d'eau	5 130 k€	Emprunts Intérêts + capital	887 k€	Etudes et Honoraires
Autres recettes	20 k€	Dépenses Fonctionnement	200 k€	Protection ressources
Subventions	329 k€	Dépenses Investissement	4 442 k€	Divers
OP ordre	230 k€	OP ordre	180 k€	Réhabilitation Ouvrages
Opérations inter- sections	5 718 k€	Opérations inter- sections	5 718 k€	Renouvellement AEP
TOTAL	11 427 k€	TOTAL	11 427 k€	Amort. des biens
				Amort. Des subventions
				Virement inter - sections

75

BUDGET PRIMITIF - 2026		Zone Nord-Est	
Programme 2026			
1	Garantir la pérennité des OUVRAGES DE STOCKAGE	783 200 €	4 528 800€
2	Garantir la pérennité des RESEAUX	3 614 200 €	
3	Entretien et sécuriser les EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES	25 000 €	
4	Anticiper les enjeux futurs et lancer les ETUDES - TRAVAUX	13 900 €	
5	Entretien les CAPTAGES	32 000 €	
6	Protéger les RESSOURCES	60 500 €	

76

76



BUDGET PRIMITIF - 2026

Zone Nord-Est



1 Garantir la pérennité des **OUVRAGES DE STOCKAGE** 783 200 €

Objectif :

- Etudes de l'état du génie-civil des ouvrages
- Diagnostic structurel, diagnostic amiante et plomb
- Programme et estimation prévisionnelle pour la réhabilitation

Programme :

- **DOUE** : réhabilitation des réservoirs de la Butte
- **LA CELLE-SUR-MORIN** : réhabilitation du Château d'eau
- **REBAIS et SAINT-DENIS-LES-REBAIS** : études de conception pour future réhabilitation des châteaux d'eau
- Etudes pour démolition des ouvrages abandonnés



77

77



BUDGET PRIMITIF - 2026

Zone Nord-Est



2 Garantir la pérennité des **RESEAUX** 3 614 200 €

Objectif :


- Etudes de conception : topographie, maîtrise d'œuvre, études préalables
- Exécution des travaux de renouvellement des réseaux et des branchements


Programme :

- **MOUROUX** : renouvellement/renforcement de 400 ml et 40 branchements sur la RD44 Rue Abel Leblanc
- **MOUROUX** : renouvellement/renforcement de 1,4 kilomètres et 40 branchements sur la RD44 Av de la Gare
- **SABLONNIERES** : renouvellement de 1,2 kilomètres et 13 branchements au niveau du Rousset
- **FRETOY** : renouvellement 1,4 km et 37 branchements rue du Moutier et Grand Frétoy
- **BOITRON** : renouvellement/renforcement de 1,1 kilomètres de réseau et 27 branchements sur la RD55 Rue du Petit Morin
- Etudes de conception pour les chantiers 2027
- Marchés à Bons de Commande pour les urgences de l'année

78

78

 **BUDGET PRIMITIF - 2026** **Zone Nord-Est**


 **3** **Entretien et sécuriser les EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES** **25 000 €**


Objectif :

- Renouveler les équipements hydrauliques, les stations de reprise
- Sécuriser les équipements
- Etudes et Travaux


Programme :


- **VERDELOT** : réhabilitation hydraulique et électrique du surpresseur Launoy Renault
- **POMMEUSE** : études pour future réhabilitation des stations de reprise au niveau des réservoirs du Charnois





79

 **BUDGET PRIMITIF - 2026** **Zone Nord-Est**

 **4** **Anticiper les enjeux futurs et lancer les ETUDES/TRAVAUX** **13 900 €**


Objectif :


- Réaliser les études prospectives
- Réaliser les travaux structurants et nécessaires pour l'avenir : interconnexion et sécurisation de l'alimentation en eau potable

Programme :

- **BEAUTHEIL-SAINTS** : étude du fonctionnement physico-chimique de l'usine de traitement des pesticides et du sélénium d'Epieds
- **AUTOSURVEILLANCE** : suivi des métabolites sur les forages de Doue, Dagny et en sortie de l'usine d'Hondevilliers
- **MARCHE D'ANALYSES DE TERRES ET D'ENROBES** : relance du marché suite à la défaillance du prestataire actuel

80

 **BUDGET PRIMITIF - 2026** **Zone Nord-Est**

 **5** **Entretien les **CAPTAGES**** **32 000 €**

Objectif :


- Réaliser les études et travaux nécessaires pour pérenniser le patrimoine et assurer la production d'eau


Programme :

- **MONTCEAUX-LES-PROVINS** : Mise en service du nouveau forage
- **JOUY-SUR-MORIN** : Etude implantation nouveau forage

81

81

 **BUDGET PRIMITIF - 2026** **Zone Nord-Est**

 **6** **Protéger les **RESSOURCES**** **60 500 €**

Objectif :

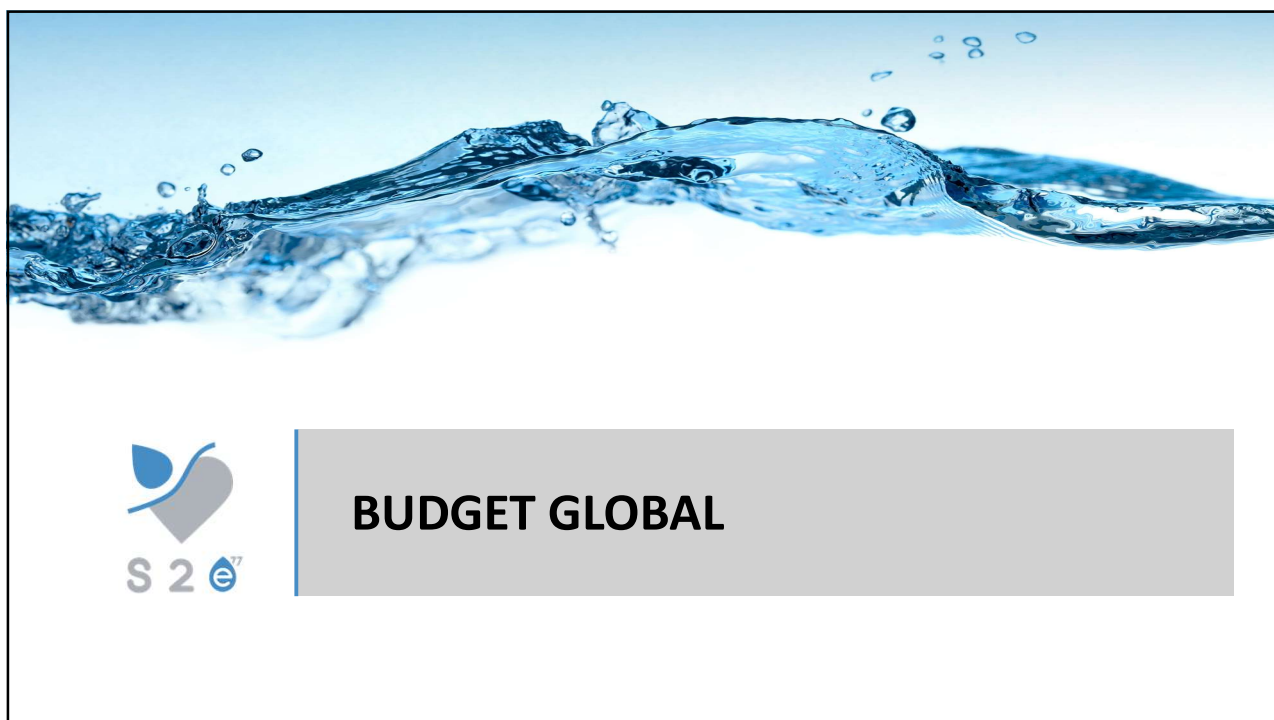
- Réaliser les études réglementaires : Déclaration d'Utilité Publique (DUP)
- Protéger les ressources : Définir l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) et définir les plans d'actions pour préserver la qualité de l'eau

Programme :


- Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC)
- DUP captage de Montceaux-lès-Provins – mise en oeuvre des prescriptions de l'AP

82

82



83



FONCTIONNEMENT						
DEPENSES			RECETTES			
	BP 2025	BP 2026		BP 2025	BP 2026	
011	Charges à caractère général	1 747 632	2 447 983	002	Résultat d'exploitation reporté	
012	Charges de personnel	990 000	950 000	013	Atténuations de charges	23 900
014	Atténuations de produits	-00	-00	042	Amortissement des subventions	1 148 400
022	dépenses imprévus					1 721 400
023	Virement à la section invest.	6 774 910	6 739 950	70	Ventes de produits fabriqués,	12 450 442
042	Amortissements des biens	3 479 482	4 754 450	74	Subvention exploitation	343 682
65	Autres charges de gestion courant	257 000	289 000	75	Produit gestion courante	6 000
66	Charges financières	703 400	600 000	76	Produits financiers	0
67	Charges exceptionnelles	50 000	25 000	77	Produits exceptionnels	50 000
68	dot aux provisions	120 000	80 000	78	reprise provision	100 000
	TOTAL DEPENSES	14 122 424	15 886 383		TOTAL RECETTES	14 122 424
						15 886 383

84

84



Remboursement Capital

Dotations aux Amortissements

Virement section de fonctionnement

INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
		BP 2025	BP 2026			BP 2025	BP 2026
001	Solde d'exécution de la SI reporté	0	0	001	Solde d'exécution de la SI reporté		
040	Amortissement des subventions	1 148 400	1 721 400	021	Virement à la section fonctionne	6 774 910	6 739 950
10	autres réserves	0	0	040	Amortissements des biens	3 479 482	4 754 450
041	opération patrimoniale	300 000	300 000	041	opération patrimoniale	300 000	300 000
16	Emprunts et dettes assimilées	1 749 000	1 769 000	10	Reserves- affectation resultat	0	0
20	Immobilisation incorporelles	168 100	230 500	13	subvention	1 151 363	663 400
21	Immobilisations corporelles	2 384 100	1 568 500	16	emprunt (pour équilibre)	0	0
23	immo en cours	5 956 155	6 868 400				
27	depot et cautionnement	0	0			0	0
45	op pour compte de Tiers	70 000	70 000	45	op pour compte de Tiers	70 000	70 000
	Total Chap 20-21-23						
	- Nord Est :	4 441,9k€					
	- TranspEauvinois :	2 746,5 k€					
	- Bassée Montois :	1 443,5 k€					
	- Autres :	35,5 k€					
	TOTAL DEPENSES				TOTAL RECETTES	11 775 755	12 527 800

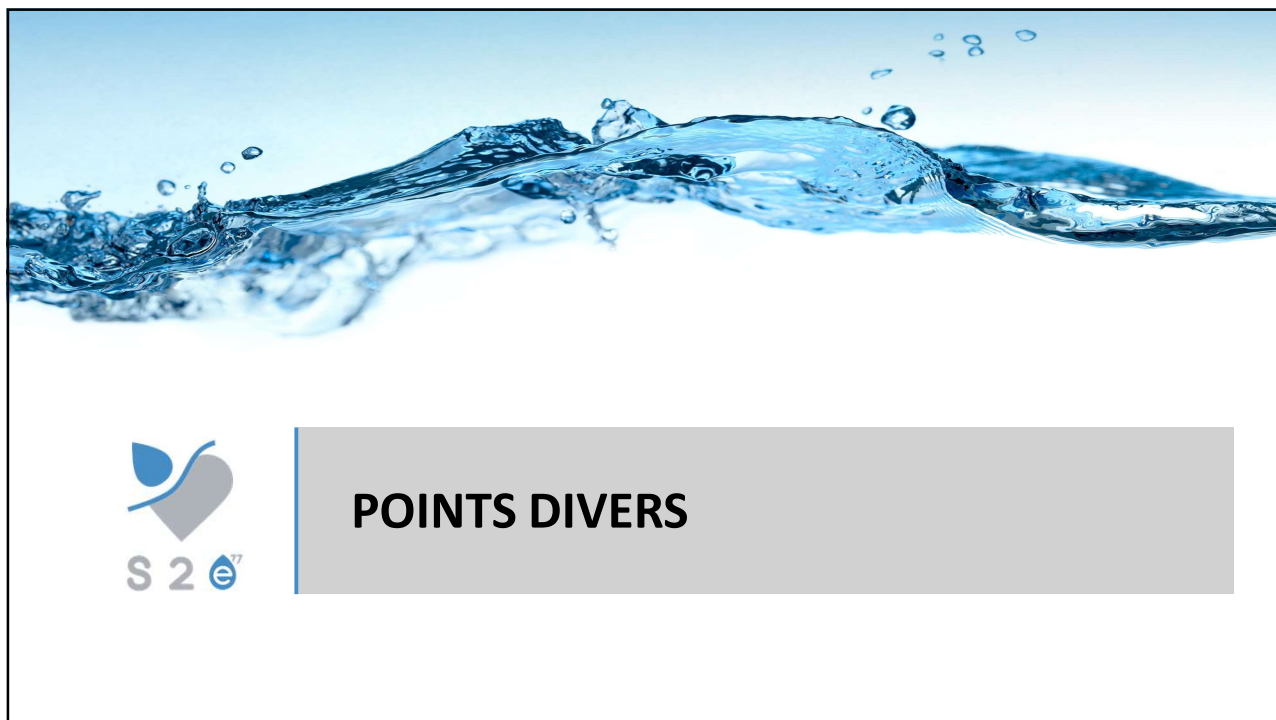
85



BP S2e77 - 2026

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
		BP 2025	BP 2026			BP 2025	BP 2026
011	Charges à caractère général	1 747 632	2 447 983	002	Résultat d'exploitation reporté		
012	Charges de personnel	990 000	950 000	013	Atténuations de charges	23 900	19 400
014	Atténuations de produits	-00	-00	042	Amortissement des subventions	1 148 400	1 721 400
022	dépenses imprévus						
023	Virement à la section invest.	6 774 910	6 739 950	70	Ventes de produits fabriqués,	12 450 442	13 487 403
042	Amortissements des biens	3 479 482	4 754 450	74	Subvention exploitation	343 682	542 180
65	Autres charges de gestion courant	257 000	289 000	75	Produit gestion courante	6 000	6 000
66	Charges financières	703 400	600 000	76	Produits financiers	0	0
67	Charges exceptionnelles	50 000	25 000	77	Produits exceptionnels	50 000	10 000
68	dot aux provisions	120 000	80 000	78	reprise provision	100 000	100 000
	TOTAL DEPENSES	14 122 424	15 886 383		TOTAL RECETTES	14 122 424	15 886 383
			-00				6 739 950
INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
		BP 2025	BP 2026			BP 2025	BP 2026
001	Solde d'exécution de la SI reporté	0	0	001	Solde d'exécution de la SI reporté		
040	Amortissement des subventions	1 148 400	1 721 400	021	Virement à la section fonctionne	6 774 910	6 739 950
10	autres réserves	0	0	040	Amortissements des biens	3 479 482	4 754 450
041	opération patrimoniale	300 000	300 000	041	opération patrimoniale	300 000	300 000
16	Emprunts et dettes assimilées	1 749 000	1 769 000	10	Reserves- affectation resultat	0	0
20	Immobilisation incorporelles	168 100	230 500	13	subvention	1 151 363	663 400
21	Immobilisations corporelles	2 384 100	1 568 500	16	emprunt (pour équilibre)	0	0
23	immo en cours	5 956 155	6 868 400				
27	depot et cautionnement	0	0			0	0
45	op pour compte de Tiers	70 000	70 000	45	op pour compte de Tiers	70 000	70 000
	TOTAL DEPENSES	11 775 755	12 527 800		TOTAL RECETTES	11 775 755	12 527 800
	TOTAL GENERAL DEPENSES		28 414 183		TOTAL GENERAL RECETTES		28 414 183

86



87

Proposition de reprise par anticipation

- À la suite d'un choix d'entreprise, SUEZ demande la reprise par anticipation les contrats restants
- Une étude sur les avantages, les inconvénients et sur une nouvelle échéance des contrats est en cours

CONTRAT	DSP	ECHEANCE
POIGNY - PROVINS	VEOLIA	30/06/2027
TRANSPREAUVINOIS TRANSPORT	SAUR	30/06/2027
LONGUEVILLE	SUEZ	15/10/2027
LOUAN-VILLEGRUIS- FONTAINE	VEOLIA	31/12/2027
VANVILLE	VEOLIA	31/12/2027
CHALAUTRE-LA-GRANDE	SAUR	07/01/2028
LA FERTE-GAUCHER	SAUR	07/01/2028
MONTIGNY-LENCOUP	SUEZ	16/03/2031
EVERLY – GOUAIX – LES ORMES SUR VOULZIE – PAROY -VIMPELLES	SUEZ	26/11/2031
VILLUIS	SUEZ	31/12/2031

CONTRAT	DSP	ECHEANCE
LECHELLE	VEOLIA	16/03/2032
SAINT-BRICE	VEOLIA	16/03/2032
SAINT-HILLIERS	VEOLIA	31/03/2032
SIAPEM	VEOLIA	15/04/2032
VIEUX-CHAMPAGNE	VEOLIA	31/05/2032
VILLENAUXE-LA-PETITE	SUEZ	31/08/2032
SAINT-JUST-EN-BRIE	VEOLIA	31/12/2032
HERME	SUEZ	01/01/2033
SOURDUN	VEOLIA	11/10/2033

88

88



Proposition de reprise par anticipation

- SUEZ demande la reprise par anticipation les contrats restants
- Les caractéristiques de ces contrats sont les suivantes :

CONTRAT	DSP	ECHEANCE	NOMBRE ABONNES	LINEAIRE (km)	NOMBRE OUVRAGES
LONGUEVILLE	SUEZ	15/10/2027	758	16	13
MONTIGNY-LENCOUP	SUEZ	16/03/2031	1 423	20	14
EVERLY – GOUAIX – LES ORMES SUR VOULZIE – PAROY -VIMPELLES	SUEZ	26/11/2031	1 687	48	28
VILLUIS	SUEZ	31/12/2031	145	4,2	5
VILLENAUXE-LA-PETITE	SUEZ	31/08/2032	245	12,8	6
HERME	SUEZ	01/01/2033	327	11	10
6 contrats			3 794	112	76

89

89



Proposition de reprise par anticipation

- Point administratif et technique sur ces contrats :

CONTRAT	DSP	ECHEANCE	COMMENTAIRES
LONGUEVILLE	SUEZ	15/10/2027	
MONTIGNY-LENCOUP	SUEZ	16/03/2031	Commune alimentant Gurcy-le-Châtel (en régie) donc logique d'unité de distribution
EVERLY – GOUAIX – LES ORMES SUR VOULZIE – PAROY -VIMPELLES	SUEZ	26/11/2031	Gouaix : achat d'eau depuis le TransprEAUvinois encore actif Les Ormes sur Voulzie : avenant à faire pour interconnexion avec le réseau de transport du Bas Montois
VILLUIS	SUEZ	31/12/2031	Commune alimentant Passy (en Régie) donc logique d'unité de distribution + Avenant à faire pour interconnexion qualité
VILLENAUXE-LA-PETITE	SUEZ	31/08/2032	Commune alimentant Grisy (en Régie) et un hameau alimenté par Baby donc logique d'unité de distribution + Avenant à faire pour interconnexion qualité
HERME	SUEZ	01/01/2033	Avenant à faire car livraison d'eau par le TransprEAUvinois

90

90



Proposition de reprise par anticipation

- ETP nécessaire au sein de la Régie SNE77 pour assurer l'exploitation de ces contrats :

Année	ETP Administratif	ETP Clientèle	ETP Equipe Fuite (de 2)	ETP RdF	ETP Production
Régie actuelle	9	4	4	2	3
Régie actuelle avec ratio	9	5,3	3,8	1,6	3,5
Régie 2026	10	6,4	4,3	1,8	4,1
Régie 2027	12	7,5	5,2	2,1	4,6
Régie 2027 avec anticipation des contrats Suez	13	8,0	5,4	2,2	5,1
Régie 2032	14	8,4	5,8	2,4	5,5

 Embauches nécessaires

 Même sans l'anticipation des contrats, un choix est à faire dès 2027 sur les ETP

 Surcharge absorbable avec appui prestataire

91

91



Proposition de reprise par anticipation

- Anticipation qui présente l'intérêt d'accéder plus rapidement à la stratégie générale du S2e77
- Anticipation qui permettrait de s'affranchir des avenants à écrire pour les interconnexions et les usines de traitement mutualisées
- Proposition de reprise au 01 février 2027** du fait des éléments suivants :
 - Changement du logiciel de facturation prévu en janvier 2027
 - Application des prix de l'eau au 01 février 2027
 - Au 30 juin 2027, fin des contrats de Provins et Poigny à prendre en compte
 - Janvier 2028, fin des contrats de La Ferté-Gaucher et Chalautre-la-Grande

92

92



DECISIONS

93



Décisions

- Décision 2026-01 du 02/02/2026
Attribution MBC Travaux renouv AEP Sablonnières – Le Rousset
Entreprise la mieux disante : CISE TP : 473 976,25 € HT
- Décision 2026-02 du 02/02/2026
Réhabilitation réservoir de Fontaine Fourches - Bourg
Entreprise la mieux disante : TEOS /I2E : 359 777,20 € HT
- Décision 2026-01 du 02/02/2026
Réhabilitation réservoir de Doue
Entreprise la mieux disante : RESINA : 269 440,21 € HT

94

94



Décisions

- Décision 2026-04 du 06/02/2026
Remboursement de Frais (GRZISIAK) 373,72 € HT
- Décision 2026-05 du 16/02/2026
Avenant Réhabilitation réservoir de Montdauphin
+ 4,89 % : + 31 729,36 € ce qui porte le marché à 744 639,14 € HT

95

95



CONVENTIONS

96



Convention de servitude

- Le Département de Seine-et-Marne réalise des travaux structurels sur le Pont de Goujonne à Saint-Sauveur-les-Bray
- La canalisation de transport du Bas Montois est déjà en forage dirigé
- La canalisation de distribution d'eau pour la commune de Saint-Sauveur-les-Bray passe en encorbellement
- Nécessité de déposer la canalisation
- Pas d'espace sous domaine public donc passage en domaine privé dans le Domaine de la Goujonne
- Servitude consentie sans indemnité



97

97



Calendrier 2026

98



Calendrier élections 2026

